

LA REVUE COMMERCIALE

REVUE DES MARCHÉS DE LA FINANCE
DE L'INDUSTRIE ET DES ASSURANCES.

La Caisse d'Economie de
Notre-Dame 20 avril 5
21 rue St-Jean

VOL. I.—No. 10

QUÉBEC, VENDREDI, 22 JUIN

PRIX D'ABONNEMENT: \$1.50

NAZAIRE LEVASSEUR, Rédacteur-en-chef.

EMILE LASALLE, Propriétaire-Editeur

Pianos par excellence
(DE LA MAISON NORDHEIMER, ETABLIE 1840)



PIANOS

Steinway, Haines, Chickering,
Everett, Nordheimer

Aussi les célèbres orgues ESTEY & KIMBALL.
Toujours en main: PIANOS D'OCCASION, et
termes faciles.

Accords et réparations de première classe.

J. CLIFFORD & CIE
SEULS AGENTS

741, RUE ST-LOUIS, QUÉBEC

Messieurs les
Marchands

UN MOT SEULEMENT!

Si vous n'aviez pas encore tenu
nos Chaussures en magasin, nous
croyons qu'il vous serait avanta-
geux de le faire, car elles donnent
satisfaction.

Leclerc & Fils

MANUFACTURIERS DE

CHAUSSURES

145, RUE N.-DAME DES ANGES
St-Roch, Québec.

GEO. TANGUAY

MARCHAND DE

Farines, Grain, Lard, Poisson,
Huile, etc.

QUÉBEC

Rues St-Paul, Bell et Leadenhall

BASSE-VILLE.

CAMPBELL

&

BRODIE

Ont toujours en main un assortiment
complet de

CLAQUES
DES

Marques suivantes:

"JACQUES-CARTIER"

"GOODYEAR'S PATENT"

"TORONTO"

"COLUMBIA"

Ecrivez sans faute
pour demander nos con-
ditions avant d'acheter
ailleurs.

75-77

Rue DALHOUSIE

QUÉBEC

**LA MAISON
GERVAIS, HUDON & CIE**

vient de déménager ses bureaux et
magasins au

No 177 RUE ST-JOSEPH

ancien poste de M. J. A. Langlais et
voisin de M. Z. Paquet

Cette maison tiendra le plus grand assortiment
de

PIANOS ET HARMONIUMS

comme par le passé, tel que: pianos HEINTZ,
MAX, MAISON & RICH, BELL, etc.

Harmoniums BELL, DOLLERY, etc.

Musique en Feuilles

Une Spécialité

Les nouvelles machines à coudre

WILLIAMS et DAVIS

Tordeuses,

Laveuses

Coffres de Sureté,

Etc., Etc.

POUDRE

Champion

La meilleure pour
animaux

43 Primes rem-
portées



300 quarts COAL TAR

250 quarts HUILE NOIRE

900 qts HUILE DE CHARBON

A vendre à bon marché

Aussi — LAMPES, LUSTRES, APPAREILS,
VERRES, ARGENTERIES, GRANITE et
POTERIES.

A. E. Vallerand

67, rue Dalhousie

QUÉBEC.

EN DECHARGEMENT

ex-Btue "Silver Sea"

Venant directement des Barbades

400 tonnes

38 barriques

42 quarts

Melasse

1er choix

MARQUE "LEACOCK"

Naz. Turcotte & Cie

54-56-58 rue Dalhousie, Québec

N. F. BEDARD 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES MONTREAL



AGENT

pour la célèbre *caisserie à lait Empire State*, les presses et moules à fromage de W. W. Chown & Cie, Belleville, Ont., et les *Moulins à plier les boîtes* ainsi que les fonds, couvercles et cercles manufacturés par Macpherson & Schell, d'Alexandria, Ont., et Geo. Neibergall & Co, de Staples, Ont.

Vous trouverez à mon entrepôt tous les matériaux nécessaires pour monter une fromagerie complète avec l'outillage le plus perfectionné tel que *Bassins à lait, Bouilloires, Pompes, Balances, Thermomètres, Lactomètres, Appareil Babcock, Couleur à beurre et à fromage, Extrait de Pressure, Parchemins, Scale-boards, etc.* **DEMANDEZ NOS PRIX AVANT D'ACHETER AILLEURS.**

N. F. BEDARD, 34 RUE DES ENFANTS-TROUVES, MONTREAL

Avant de faire choix d'un endroit pour aller y passer votre

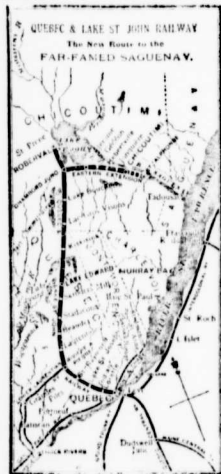
Vacance d'Été

Vous trouverez fort utile d'aller prendre des renseignements sur le

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC ST-JEAN

LA NOUVELLE ROUTE QUI CONDUIT AU CELEBRE SAGUENAY



SEULE VOIE FERREE qui mène droit aux délicieuses campagnes et aux magnifiques endroits de pêche qui se trouvent au nord de Québec, au lac Saint-Jean et à Chi cotinui à travers la chaîne des

ADIRONDACKS DU CANADA

Les trains se raccordent à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay qui arrêtent à

TADOUSSAC, CACOUNA, LA MALBAIE, ET QUEBEC

C'est un voyage circulaire sans rival en Amérique, avec tout un système d'hôtels confortables et luxueux, qui s'accomplit dans la grande forêt, à travers les montagnes, sur le parcours de rivières et de lacs, descendant le majestueux Saguenay, de jour et revenant à Québec, en touchant à toutes les belles stations balnéaires du bas du fleuve Saint-Laurent. L'Hotel Roberval, au lac Saint-Jean, offres des appartements de première classe pour 300 touristes; l'Hotel de l'île à la Grande Décharge du lac Saint-Jean, l'endroit par excellence de la pêche à la omamanche, est une succursale de l'Hotel.

S'adresser à tous les principaux vendeurs de billets de voyage dans toutes les principales villes. On distribue gratuitement sur demande un magnifique guide illustré.

ALEX. HARDY, Agent général du fret et des voyageurs, à Québec. J. G. SCOTT, Secrétaire et gérant.

LIMÉS ET RAPES "BEAVER" CAUVREAU, PELLETIER & CIE

(Marque garantie)

Fabriqués par la "BEAVER FILE WORKS Co." (Fabrique de limes "Castor")

LÉVIS, QUÉBEC. Demandez le catalogue de nos prix.

IMPORTATEURS DE Marchandises Anglaises, Françaises et Américaines

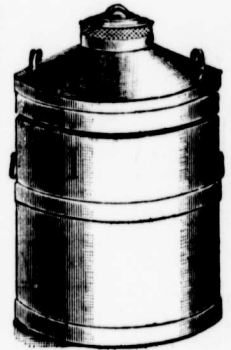
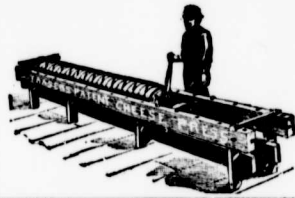
RUE ST-PIERRE, Québec

MARCHAND DE FROMAGE

A COMMISSION

et Négociant en toutes sortes de Fournitures pour

PROMAGERIES et BEURRERIES



Nouvelles générales

Nous avons le plaisir de publier, grâce à la courtoisie de l'Electeur, le portrait de M. E. B. Garneau, le nouveau président de la Chambre de commerce de Québec, en ce moment en voyage d'affaires à Terre-neuve.

Nous avons, dans notre dernier numéro, annoncé l'élection de M. Garneau et lui avons déjà présenté nos félicitations.

La ville de Londres possède 140 fabriques de bijouteries.

Seulement 906 personnes sur un million meurent de vieillesse.

On rencontre ordinairement un homme sur 203 qui atteint six pieds de taille.

Le nombre des employés du gouvernement, à Washington, est de 17,600.

Il paraît que les servantes au Japon ne reçoivent que 50 cents par mois.

Les propriétés personnelles du Czar de Russie couvrent une superficie plus grande que celle de toute la France.

La compagnie de navigation du Saint-Laurent est en liquidation à la demande de A. C. Joseph, et M. A. Gaboury, ancien secrétaire de la compagnie, a été nommé liquidateur par l'honorable juge Andrews.

Nous attendons sous peu : Une cargaison de
MELASSE DES BARBADAES

RÉCOLTE NOUVELLE—QUALITÉ SUPÉRIEURE ET GARANTIE.—Que nous vendrons (à arriver) à de prix excessivement bas.

— DEMANDEZ NOS PRIX —

LAPORTE, MARTIN & CIE | EPICIERIS EN GROS
MONTRÉAL

J.A. Langlais & Fils
LIBRAIRES-ÉDITEURS

Nous prions Messieurs les Marchands de la campagne de nous écrire pour nos prix de Fournitures d'écoles et de bureaux. Messieurs les secrétaires de municipalités recevront nos listes de prix pour livres de récompense en nous en faisant la demande. Satisfaction garantie à tous nos clients.

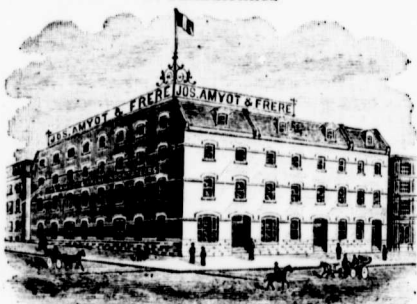
Une visite est sollicitée.

123, RUE SAINT-JOSEPH, ST-ROCH, QUEBEC

JOS. AMYOT & FRÈRE

Importateurs de Nouveautés Européennes, Américaines et Canadiennes

Bibliothèques
En gros seulement



Bibliothèques
En gros seulement

Spécialités en Chapeaux, Rubans, Dentelles et Fleurs, et toutes les dernières Nouveautés : Bijouteries, Jouets, Feux d'artifice articles du Japon et de la Chine.

45 rue **DALHOUSIE**, Basse-Ville, Québec

Voici seulement

LA MOITIE DU PORTRAIT

— MAIS NOUS FAISONS LE —

PORTRAIT EN ENTIER

— POUR —

Moins de la moitié du prix !

Portraits au crayon faits sur commande en 36 heures, valant \$12, pour \$4, garantis, y compris le cadre. Aussi, fines PEINTURES A L'HUILE, valant \$25, pour \$15, garanties, cadre de 7 pouces compris. Aussi, fins PASTELS, valant \$25, pour \$10 seulement, garantis, cadre de 7 pouces compris.

Nous ne cherchons point à duper le public au moyen de tickets de 50 cents. Rien de frauduleux. Pas d'attrape nigands à 99 cents, ni de peintures à \$1.49 pour forcer les gens à acheter des cadres. Nous vendons à \$1.00 les cadres que d'autres compagnies vendent \$2.50 ; ceux de \$4, nous les vendons à \$2. Donnez commande tout de suite et profitez de notre grande réduction de prix.

ON NE DEMANDE PAS UN SOU D'AVANCE

E. LASSONDE, 9 rue St-Jean

GRATIS.—Photographies prises pour rien d'ici à quinze jours

Les actionnaires de l'exposition de Chicago viennent de recevoir un dividende de 10 pour cent ce qui représente une somme de \$800,000.

La société d'horticulture de Montréal tiendra une grande exposition dans le mois de septembre prochain et un nombre considérable de prix seront distribués.

Une araignée dévore en un mois 6,000 fois son poids en nourriture. Il faut à un homme au moins trois mois pour consommer en nourriture l'équivalent de son propre poids.

D'après les rapports agricoles officiels de l'Angleterre, il y aurait en Angleterre et dans le Pays de Galles 1,023,000 chevaux pour une étendue de terre arable de 16,485,000 acres.

Le *Mail* jette le cri d'alarme contre les Canadiens français et le clergé qui ont fait pacifiquement la conquête de Prescott et Russell et qui achèvent de conquérir Glengarry et Nipissing.

Il y a à Montréal 87 blancheries, dont 79 sont exploitées par des Chinois. On estime que la ville perd \$1500 par année en ne taxant pas ces blancheries d'après la quantité d'eau qu'elles consomment.

La fabrique de conserves de D. W. Hoegg & Cie à Fredericton, N. B., a été totalement détruite par les flammes, le 12 juin au matin. On a tout lieu de croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Les pertes sont de \$10,000.

M. M. Beaubien a obtenu du ministre des finances la promesse de l'imposition d'un droit de deux cents par livre sur le sucre de betterave pendant dix ans; le gouvernement pourra enlever ce droit dans cinq ans, si l'industrie betteravière a grand succès.

La cour suprême de Nebraska a déclaré inconstitutionnelle une loi votée récemment par la législature de cet Etat pour limiter à huit heures la journée de travail. La cour est d'avis que la loi en question porte atteinte à la liberté des contrats entre particuliers.

M. B. S. Elliott, tanneur et corroyeur, de Burton-sur-Trent, en Angleterre, vient d'envoyer au musée de Peterhead, sa ville natale, une peau de crocodile mesurant 18 pieds, en préparation depuis douze mois, et convertie en cuir de première classe.

Le bourg d'Ammonne, en France, a une population de 40 habitants. Trois d'entre eux sont âgés de plus de cent ans, et vingt-huit de plus de 85 ans. Il n'y a pas encore un seul cadavre dans le cimetière de cette localité. On dit qu'Ammonne est l'endroit le plus salubre du monde entier.

HENRY A. BEDARD

COMPTABLE PUBLIC ET
LIQUIDATEUR

S'occupe d'audit de comptes, inspection de livres et préparation de feuilles de balance.

Fait la perception de crédits, bons, douze ou mauvais, à des conditions très faciles.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteur et créancier.

BUREAU :

125 Rue St-Pierre

QUEBEC.

Charles E. Roy

MARCHANT ET IMPORTATEUR DE CUIRS

413-416-417, Rue St-Valier, St-Roch
QUEBEC.

SPÉCIALITÉ:—Cuir à semelle, Spanish, Eagle, Penetang, Brauchbridge, Slaughter, Cuir Rouge, Cuir à Harnais, Veau Français S. U., Lyon, Bais & Ellis, et M. M. et D. Kid Elastique.

Jeunes chaussures.

Un assortiment d'Épagnols importés et toutes espèces de Fouritures pour chaussures et

CORRESPONDANCE SOLICITÉE

MOUNTAIN HILL HOUSE



94 à 98 Rue de la Montagne
QUEBEC.

E. DION & Cie Prop.
JOS. CLOUTIER Gérant

Cet hôtel est situé au centre du quartier d'affaires.

MM. DION & CIE ayant fait des réparations considérables, en ont fait une maison de première classe, très confortable, à des prix très raisonnables.

J. P. LEBEL

MARCHANT DE

Farines, Provisions, Produits de la campagne, Lard, Graisse, etc.

Rue des Commissaires et

220 rue St-Paul, MONTREAL

TELEPHONE 1000

Leon Say, le grand économiste français, vient d'écrire à Gladstone une intéressante lettre au cours de laquelle il exprime au vieil homme ses regrets de voir les doctrines de Cobden en baisse. Le libre échange, ajoute-t-il, développe les bonnes relations internationales.

San Francisco s'honore de compter parmi ses habitants un ouvrier d'une fabrique de chaussures qui en quatre heures, mit des talons à 50 douzaines de soulier. Il se fait fort de placer 3,120 talons dans une journée de dix heures, soit 312 par heure, ou 5 talons et demi à la minute.

Les plus forts animaux sont ceux qui vivent de végétaux, les plus braves ceux qui se nourrissent de chair. Ainsi, proportionnellement à leur taille, les lions et les tigres sont plutôt féroces que forts. Le taureau, le cheval, le renne, l'éléphant, qui sont tous d'une force remarquable, ne se nourrissent que d'herbe.

La double voie que la compagnie du chemin de fer du parc et de l'île de Montréal a commencée la semaine dernière sera probablement terminée dans la première semaine d'août. Cette ligne partira de l'avenue du Parc, fera le tour de la montagne en passant par la Côte des Neiges et reviendra rue Mont-Royal.

Le revenu du port de Montréal au 1er juin ont été comme suit, comparés à 1893 :

| | 1893 | 1894 |
|--------------------|-----------------|-----------------|
| Importations..... | \$25,000 | \$19,500 |
| Exportations..... | 6,000 | 8,000 |
| Traffic local..... | 781 | 1,068 |
| Totaux..... | \$31,781 | \$28,568 |

M. Wille, le ministre des finances en Russie, a envoyé un haut fonctionnaire du gouvernement, M. Zabouguine, en Chine, et aux États-Unis, avec instruction d'inspecter les principaux ports de ces pays, notamment San Francisco, et de voir aux meilleurs moyens à prendre afin de faciliter les relations commerciales avec la Russie. Son voyage va durer ans.

Il y a dix ans, nous avions 300 fromageries dans la province de Québec; aujourd'hui en 1894, nous y en comptons 1000, ainsi que 100 beurreries. Le comité d'agriculture à Ottawa a recommandé au gouvernement l'octroi, d'une subvention de \$10,000 par année en faveur d'une exposition laitière du Canada.

On écrit de Cornwall que ce n'est pas sans une légère inquiétude que l'on voit arriver le jour où les sauvages se réuniront à Saint-Régis en grande convention. Les autorités vont surveiller la réserve pour empêcher les désordres. Nous avons 11,649 sauvages dans la province de Québec. Les peaux-rouges vont examiner les traités conclus entre blancs et sauvages.

Les exportations du Canada en France se sont élevées à \$510,000 pendant l'année finissant le 30 juin 1893 et se répartissent comme suit :

| | |
|----------------------------|-----------|
| Nouvelle-Ecosse..... | \$316,995 |
| Nouveau-Brunswick..... | 78,956 |
| Île du Prince Edouard..... | 30,761 |
| Ontario..... | 19,845 |
| Manitoba..... | 500 |
| Québec..... | 63,554 |

Il y a beaucoup d'émoi dans la partie sud de l'Etat de Durango, au Mexique, à propos de la découverte de plusieurs spécimens de diamants de valeur trouvés dans le lit d'un ruisseau de cette localité. Ces diamants ont été examinés par des experts, qui les ont déclarés véritables. Ce sont les premiers diamants que l'on ait jusqu'à ce jour trouvés dans le Mexique.

Le rapport officiel préparé par le département provincial d'agriculture vient d'être livré à la publicité.

Il y a en culture au Manitoba, cette année, 1,010,186 acres de blé, 413,686 acres d'avoine, 119,528 acres d'orge, 13,300 acres de patates, 8,800 acres de plantes diverses et 21,000 acres de lin, ce qui forme un total de 1,592,391 acres, soit une augmentation de 10,000 acres sur l'année précédente.

Un député de la Chambre des Communes en Angleterre, s'est plaint la semaine dernière de l'emploi de grandes quantités de grains et fourrages canadiens dans l'armée anglaise.

M. W. Woodall lui a répondu que les grandes sécheresses de l'année dernière obligèrent le ministère de la guerre à acheter 5,000 livres de fourrages supplémentaires.

Il a ajouté que les fourrages venus du Canada sont de première qualité et ont donné une grande satisfaction.

Les importations anglaises du Canada, durant le mois de mai, ont augmenté de 56 p. c. sur le mois correspondant, l'année dernière, et ont augmenté de 73 p. c. durant les cinq mois de l'année 1894.

Les articles principaux sur lesquels cette augmentation a porté sont : le poisson, 260,000 livres; blé et farine, 45,000; bacon, £35,000; fromage, 55,000 livres. Les exportations de la Grande Bretagne au Canada ont diminué de 44 p. c. durant le mois de mai, et la diminution, pour les cinq mois de cette année, est de 17 p. c.

Notre planète a un mouvement d'évolution très accentué, puisqu'elle voyage à travers l'espace à raison de 68,000 milles à l'heure. Mais que dire d'une étoile colossale qui fait partie d'une des constellations dont le diamètre est de 3,500,000 milles et qui traverse l'espace à raison de 200,000 milles à l'heure? Et cette étoile est située à une distance de nous si étonnante que le chemin fait par elle, depuis 300 ans, ne nous paraît pas dépasser la longueur du diamètre apparent de la lune.

BOISVERT & ROBERGE

AGENTS MANUFACTURIERS

23, RUE SOUS-LE-FORT, BASSE-VILLE, QUEBEC

Représentant J. W. Kilgour & Co., manufacturiers de meubles, Beauharnois, P. Q.

Arrangements spéciaux faits avec une grande fabrique de chaises du Canada. Certaines variétés de chaises et de meubles en vente à 10 pour cent meilleur marché qu'auparavant. Nous invitons les marchands de la ville et de la campagne à lire notre annonce et à s'en rappeler à l'occasion.

BOISVERT & ROBERGE.

EAU ST-LEON

Toronto, 27 avril 1894.

Au gérant de l'Hôtel des Sources d'eau minérale de Saint-Léon.



J'ai testé par le présent avis que l'usage de l'eau de Saint-Léon m'a fait grand bien. J'ai visité les sources plusieurs fois et je puis témoigner de son merveilleux effet dans le traitement de bien des maladies; j'ai eu connaissance de plusieurs cas de guérison pendant mon séjour dans l'endroit. Dans mon cas, l'eau de Saint-Léon a complètement guéri ma mauvaise digestion et je la regarde comme la meilleure chose que puissent prendre ceux qui ont des affections des reins et du foie.

(Signé), F. L. NAPOLITONA,
violinist,
66, Elm street, Toronto.

Dépôt de l'Eau Minérale Saint-Léon

Vis-à-vis le palais du cardinal

Rue Port-Dauphin

A. BLAIS, SEUL AGENT POUR QUEBEC

AUX AMATEURS DE CIGARES DE BON COUT

Fumez le **LAURIER**

Certainement la crème des cigares à 5 cents sur le marché Québécois

EN VENTE DANS TOUS LES D'PÔTS DE CIGARES
MANUFACTURÉ PAR

J. B. BEAULIEU & CIE

En dépôt chez A. B. DUPUIS, rue St-Paul

Levis, Quebec.

ALFRED L. G. DUGAL

MANUFACTURIER DE PELLETERIES ET IMPORTATEUR DE CHAPEAUX

15, Rue Notre-Dame

Basse-Ville, QUÉBEC.

J. B. ROBITAILLE

Manufacturier de Chaussures

59 RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

QUEBEC

Ouvrage fait à la main seulement.

Une mine de fer vient d'être découverte à Israël. Des échantillons du minerai ont été envoyés à Philadelphie et à New York et ont donné beaucoup de satisfaction, car immédiatement des offres ont été faites par des capitalistes américains. L'exploitation de cette mine produira un grand revenu dans cette section.

MM. Nadeau et Provençal, les propriétaires, sont entrés en correspondance avec quelques américains, mais ils ne vendront leur propriété qu'à la condition que les travaux commencent immédiatement.

Le bilan des pertes causées par le feu au Canada et aux Etats-Unis durant le mois de mai nous apprend qu'elles sont d'environ un million de dollars plus considérables qu'en mai 1892, et qu'elles dépassent aussi celles de mai 1893.

Durant les cinq mois expirés le 31 mai 1894, les compagnies d'assurance se sont trouvées du bon côté. Le chiffre des pertes a été de \$53,330,900 contre \$69,637,650 en 1893 et \$56,171,700 en 1892 durant la même période.

Les pertes totales par le feu en mai dernier ont été de \$10,777,800 contre \$10,427,100 en mai 1893 et \$9,485,000 en mai 1892.

Le déficit de l'année 1892 dans les finances brésiliennes est de 130 millions de francs. M. Peixoto annonce que le contrat fait en 1890 avec la Société franco-brésilienne de travaux publics pour l'amélioration de la barre de Rio-Grande-do-Sul, a été résilié, l'entreprise ayant été mise à la charge de cet Etat fédéré, mais si mal fédéré qu'il est en pleine insurrection.

Malgré leurs mésaventures, les Brésiliens n'abandonnent pas le projet de fonder une capitale fédérale, entourée d'un territoire de 14,400 kilomètres carrés, dans l'intérieur du pays, pour être à l'abri des insurrections maritimes, et les travaux vont commencer incessamment.

L'Angleterre a exporté des harnais et autres articles de sellerie pour les valeurs suivantes durant les mois d'avril de 1892, 1893 et 1894.

| | 1892 | 1893 | 1894 |
|--------------------------------------|---------|---------|---------|
| Afrique du sud pos-session anglaise. | £ 7,642 | £ 4,629 | £ 7,397 |
| Australasie | 13,087 | 6,254 | 6,124 |
| Inde anglaise | 4,579 | 3,980 | 4,300 |
| Pays d'Europe | 5,514 | 5,589 | 7,441 |
| Etats-Unis | 5,103 | 7,398 | 4,025 |
| Autres pays | 6,691 | 9,050 | 9,247 |

£42,616 36,900 38,534

Voici maintenant son bilan d'exportation pendant les quatre mois expirés le 30 avril des années suivantes :

| | 1892 | 1893 | 1894 |
|-------------------------|----------|----------|----------|
| Afrique du sud. | £ 28,135 | £ 20,767 | £ 26,455 |
| Australasie | 59,681 | 29,566 | 26,665 |
| Inde anglaise | 20,592 | 19,287 | 17,149 |
| Pays d'Europe | 18,066 | 17,752 | 21,949 |
| Etats-Unis | 16,294 | 21,021 | 11,328 |
| Autres pays | 27,250 | 37,965 | 36,559 |

£170,018 146,358 140,105

I. P. DERY

Libraire-Importateur

LIBRAIRIE, RELIURE, PAPETERIE, ETC., ETC.,

EN GROS ET EN DETAIL

40, RUE SAINT-PIERRE,

BASSEVILLE, QUEBEC

Vve CHAS. TERREAU

FONDEUR

Assortiment général de

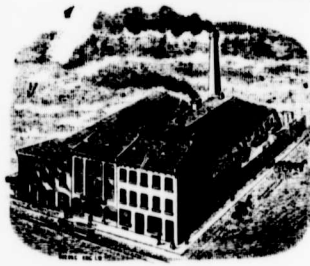
Peules a Caz améliorés

Choix sur quatre grandeurs différentes

AT 881. Un assortiment de peules de tous les

210 à 224 rue St-Paul, Québec

Telephone 3469



Fred E. Richards, président.
J. Frank Lang, secrétaire.
Samuel S. Boyden, asst secrétaire

Arthur L. Bates, vice président.
Josiah H. Drummond, solliciteur
Thos. A. Foster, directeur médical

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE

L'UNION MUTUELLE

De Portland, Maine

A payé à ses porteurs de polices \$27,000,000

Elle est la seule compagnie de et les polices sont protégées par la loi de non-déchéance

Réclamations payées sous la loi de non-déchéance du Maine jusqu'à ce jour, \$150,000

L. Denis Hudon,
Gerant.

COMPAGNIE CHINIC

MARCHANDS-QUINCAILLERS

— ET —

Fabricants de clous et de moulages

QUEBEC

SPECIALITE DE MATERIEL ET

D'ARTICLES DE BEURRERIES ET FROMAGERIES

LE TOUT AU PRIX DE FABRIQUE

Agents pour le sel à beurre de Ashton et de Higgins,

Présure et couleur à beurre de haute marque

Bois à boîtes et tinettes

et généralement tous les articles quelconques nécessaires à la fabrication des beurres et des fromages.

VENTES PAR LE SHÉRIF

KAMOURASKA.—Joseph Dubé, de la Rivière-Ouelle, charpentier, ex. Chs. F. Letellier, de Québec :

La jouissance et l'usufruit des lots Nos 193, 402 et 403 du plan et livre de renvoi du cadastre du comté de Kamouraska pour la paroisse de la Rivière-Ouelle.—A charge pour l'acquéreur d'une rente annuelle de \$180, en faveur de Charles Letellier, père de la Rivière-Ouelle, rentier, payable le 2 septembre de chaque année, et créée par actes passés entre Charles Letellier, père, et le défendeur Chs. F. Letellier, par devant Mtre L. C. Bégin, notaire, l'un, le 2 sept. 1887, et l'autre, le 20 avril 1888, et dûment enregistrés, et de payer les arrérages de la dite rente, savoir, \$180, échues le 2 sept. 1893.

Pour être vendus à la porte de l'église de la Rivière-Ouelle, samedi, 30 juin. Bref rapp. 3 juillet.

Trois RIVIÈRES, Johnny Hamel vs. Magloire Joliveau :

Une terre au 3e rang du township de Madlington, dans la paroisse de Sainte-Gertrude, formant la moitié latérale et longitudinale sud-est du lot No. 478 du cadastre du comté de Nicolet, sans bâtiments.

Vente à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Gertrude, le 30 juin, à 10 heures à m. Bref rapp. 30 juin.

Choses et autres

Inconcevable vitesse de la planète Arcturus.—M. Serviss écrit ce qui suit dans le *San* de New-York : Arcturus, dont l'éclat dépasse de plusieurs milliers de fois l'éclat de notre soleil, poursuit apparemment une course échevelée dans l'univers. En autant qu'on peut le savoir, Arcturus est à la fois le plus considérable et le plus rapide des corps célestes qui se meuvent dans l'espace. On calcule que sa vitesse n'est pas moindre de 375 milles à la seconde, ou 37,400,000 milles par jour. La direction de son mouvement est telle que cette planète s'approche de la terre à raison de 3,450,000 milles par jour. Mais, que l'on ne s'effraie pas, même alors qu'elle viendrait en droite ligne sur nous, la collision ne pourrait pas se faire avant 85,000 ans.

Voilà ce que l'on sait d'Arcturus; quant à son origine et à son point de départ, on l'ignore. Où elle va, on le sait encore moins. En supposant qu'elle viendrait visiter notre système, elle ne peut disparaître qu'après des millions d'années. Gare aux corps célestes qui se trouveront sur la route.

Collection de timbres-postes.—

Dans un de ses derniers numéros, la *Fortnightly Review* contient, sous la signature de M. W. Roberts, une étude sur les collections de timbres-postes, étude d'après laquelle il est permis de regarder le sujet.

M. Roberts passe en revue les principaux collectionneurs de l'univers. La plus belle collection est sans doute la collec-

tion de Ferrary, actuellement à Paris, évaluée à \$500,000, chiffre assurément coquet pour de petits morceaux de papier hors d'usage, et sans beauté. Puis c'est la collection Tapling, qui fut léguée au British Museum, et à laquelle on attribue un prix de \$300,000. Vient ensuite le tzar, avec une collection de \$120,000, et une foule de seigneurs de moindre importance. Vingt quatre collections anglaises ont une valeur de plus de \$5,000, quelques-unes atteignent \$50,000. La société philatélique du Royaume-Uni a pour président le duc de Saxe-Cobourg et Gotha, duc d'Edimbourg, et pour vice-président le duc d'York, fils du prince de Galles.

Les timbres les plus chers sont ceux de 1 penny et de 2 pence de l'île Maurice, première émission de septembre 1847; ils se sont vendus récemment \$3,400. La seconde place est occupée par un timbre de la Guinée anglaise; \$1,300. Certain timbre des îles Sandwich vaut \$1,000.

Et ce ne sont pas seulement les échantillons exotiques qui s'élevaient à de grands prix. Les timbres anglais de 1 penny, noirs, portant les initiales V. R., dans les coins, sont cotés \$50. A Londres, pendant la saison dernière, les commissaires-priseurs ont vendu pour \$100,000 de timbres.

M. Roberts nous apprend que la manie de collections de timbres est née en Belgique.

Falsification des comestibles.—Si la loi ne s'en mêle pas, les peuples ne pourront plus rien manger de naturel. Tous les comestibles seront frelatés. Vous achetez un melon, après en avoir examiné une douzaine. Vous vous vantez d'être un fin connaisseur de melons; mais vous ne vous doutez pas qu'à l'aide d'un tube très fin, on a introduit dans cette délicate cucurbitacée quelques gouttes d'essence de melon.

Pour colorer les prunes qui sont trop vertes, on emploie de l'acétate et du sulfate de cuivre,—deux poisons.

Au moyen de sulfo-fuchsine ou de rhodamine, ou bien d'un mélange de rhodamine et d'azo-rouge, dont on saupoudre les fraises, on leur donne une belle couleur.

On se sert de citronine et de naphтол jaune pour colorer la peau des citrons, dont on imite même les marques vertes avec le vert de diamant.

Rien de plus facile que de donner à la pêche les plus belles couleurs en employant, à l'aide d'un pinceau et d'une plaque de zinc percée de trous, un mélange de rhodamine, d'azo-rouge et de citronine.

Les pommes et les poires n'ont pas échappé à cette espèce de profanation. On leur donne des couleurs artificielles en les enduisant de compositions anilines, qui, à travers la peau, pénètrent jusqu'à la chair du fruit.

Dernièrement, raconte le *Bulletin d'Agriculture* belge, le Dr Villon ayant de ses amis à dîner chez lui, on leur présenta au dessert des poires qui n'avaient en elles rien d'extraordinaire, si ce n'est qu'elles avaient très bonne mine. Mais quand les convives les ouvrirent, quelle ne fut pas leur surprise de voir le drapeau

français peint dans chacune des moitiés! On avait obtenu le bleu au moyen du bleu victoria, et le rouge par une application d'un mélange de rhodamine et d'azo-rouge dont on avait enduit la peau et qui avaient pénétré jusqu'à la chair.

CONNAISSANCES UTILES

ASPERGES A LA SAUCE BLANCHE

L'asperge, que le printemps apporte sur nos marchés alors que nous sommes fatigués des légumes secs, est un des mets les plus délicieux que la nature ait donnés à l'homme. Les médecins recommandent l'asperge aux personnes atteintes d'affections du cœur. Il y en a de blanches, de vertes et de violettes; cette dernière est la plus estimée. L'asperge est d'une nature frêle et délicate; il faut en général la manger fraîche cueillie, c'est-à-dire pourvue de tous ses sucs; coupée, elle peut se conserver quelques jours à la condition de placer les bottes dans un lieu frais, le pied plongé dans le sable mouillé et la tête à l'air.

CUISON DE L'ASPERGE

Epluchez les asperges, rognez une partie du blanc, qu'elles soient autant que possible de la même longueur; lavez, liez-les en petits bottillons, faites-les cuire dans l'eau bouillante et salée pendant vingt minutes environ. Elles sont cuites à point quand elles cèdent un peu sous la pression des doigts.

Après les avoir égouttées, dressez-les toutes chaudes sur un linge dans un plat.

Pour les manger à l'huile, trempez-les un instant dans de l'eau fraîche en sortant de la cuisson.

SAUCE BLANCHE

Mettez dans une casserole 40 grammes de beurre, 20 grammes de farine de gruau de première qualité, mélangez le tout ensemble au moyen d'une cuiller en bois; ajoutez 260 grammes d'eau; salez et poivrez peu. A première ébullition, agitez; laissez cuire quelques minutes; mettez dans une tasse un jaune d'œuf, 40 grammes de beurre bien frais, un jus de citron ou un filet de vinaigre; versez la sauce dessus par petites quantités en remuant; remettez le tout dans la casserole; à première ébullition versez dans la saucière.

Cette quantité de sauce est suffisante pour quatre personnes pour le poisson, et pour trois couverts comme accompagnement de légumes.

BAROMÈTRE ET THERMOMÈTRE

Voilà deux instruments dont on n'apprend pas suffisamment à apprécier l'importance, l'utilité et, en certain cas, la nécessité afin de ne pas agir ou expérimenter à l'aveuglette.

Le baromètre nous fixe sur la direction que prend le vent dans les vingt-quatre heures, du côté de la pluie ou du côté du soleil, du côté de l'humidité ou de la température sèche.

Le thermomètre surtout devrait se trouver un peu partout et particulièrement chez les cultivateurs. En effet, à l'aide du thermomètre, le cultivateur apprend chaque jour ce qu'il a à faire pour certains semis qui sont sensibles au froid, pour certaines plantes frêles et délicates; il lui indique la température la plus convenable à la séparation de la crème, à la fabrication du beurre, le degré de chaleur nécessaire aux couvées de basse-cour, aux engrais; il lui est pour ainsi dire indispensable pour une foule d'autres fins.

La température la plus favorable à la séparation de la crème du lait est celle de 100 Farenheit ou 150 centigrades.

Il y a plusieurs sortes de thermomètres; les principaux sont le Centigrade, le Réaumur et le Farenheit. Le Centigrade est en usage en France; le Réaumur est en usage en Allemagne, en Russie, en Espagne et dans l'Amérique du Sud. Le thermomètre Farenheit a été adopté en Angleterre, aux Etats-Unis et dans toute la Confédération du Canada.

Le thermomètre Farenheit, ainsi appelé du nom de son inventeur, a pour points extrêmes la congélation et l'ébullition du mercure. Il se divise en 180 degrés. Son zéro, ou point de départ, est de 32 degrés, point de congélation de l'eau. Son point d'ébullition est 212 degrés. Dans le thermomètre Centigrade, ainsi appelé parce qu'il est divisé en 100 degrés, le point de congélation est zéro, et le point d'ébullition 100 degrés.

Le thermomètre Réaumur, qui doit son nom à son inventeur, a pour points extrêmes la congélation et l'ébullition de l'eau; son échelle est de 80 degrés; le point de congélation est zéro, comme pour le thermomètre Centigrade.

En valeur absolue, 180 degrés Farenheit valent 100 degrés Centigrade et 80 degrés Réaumur.

Un degré Farenheit vaut les 5,9 d'un degré Centigrade et les 4,9 d'un degré Réaumur.

Un degré Réaumur vaut les 9,4 d'un degré Farenheit et les 5,4 d'un degré Centigrade.

Un degré Centigrade vaut les 9,5 d'un degré Farenheit et les 4,5 d'un degré Réaumur.

Pour convertir un nombre de degrés Centigrade en degrés Farenheit, il faut multiplier par 9, diviser par 5 et ajouter 32. Exemple: 40° Centigrade multipliés par 9 donnent 360; 360 divisés par 5 donnent 72; 72 plus 32 égalent la réponse: 104° Farenheit.

Pour convertir un nombre de degrés Réaumur en degrés Farenheit, on multiplie par 9, on divise par 4 et on ajoute 32. Exemple: 16 Réaumur multipliés par 9 donnent 144; 144 divisés par 4 donnent 36; 36 plus 32 égalent 68° Farenheit.

Pour convertir un nombre de degrés Farenheit en Centigrade ou en Réaumur: retranchez 32 du nombre de degrés et multipliez par cinq et divisez par neuf pour les Centigrade, et multipliez par 4 et divisez par 9 pour les Réaumur. Ex: 212° Farenheit moins 32 égalent 180°; 180° Farenheit multipliés par 5 et divisés par neuf égalent 100° Centigrades. Ou bien 180° Farenheit multipliés par 4 et divisés par 9 égalent 80° Réaumur.

Aux Financiers,
Aux Marchands,
Aux Industriels

ANNONCEZ

DANS LA

“ REVUE COMMERCIALE ”

C'est l'un des

MEILLEURS MEDIUMS

que vous puissiez avoir pour atteindre les clients et le public en général.

C'est aussi l'un des plus **ECONOMIQUES** et des plus **EFFICACES**.

N'oubliez pas que l'annonce est aujourd'hui le **GRAND FACTEUR DES RELATIONS COMMERCIALES**, et que, sous ce rapport, la

“ REVUE COMMERCIALE ”

vous sera bien avantageuse.

LA REVUE COMMERCIALE

QUÉBEC, VENDREDI, 22 JUIN 1894

ABONNEMENT A

"LA REVUE COMMERCIALE"

Par année, \$1.50
Pour 6 mois, 0.75

Pas d'abonnement pour moins de 6 mois.
Les avis de discontinuation d'abonnement, de même des avis de changement d'adresse, ne valent que s'ils sont adressés directement au bureau du journal, par écrit ou autrement.

EDUCATION PRATIQUE

On exige d'un homme qui exerce une profession, un état, un métier, qu'il connaisse les éléments économiques qui constituent l'un ou l'autre, qu'il soit au fait de toutes les branches de connaissances classiques qui relèvent de sa profession, de la valeur et de la qualité des matériaux qu'il emploie. Quant à l'expérience, c'est affaire de temps, d'étude, d'observation et de jugement.

On exige cela tout naturellement, d'instinct.

Dans le cas des professions libérales, ici, au Canada, l'éducation est aussi complète qu'on peut le désirer. Le médecin suit la clinique des hôpitaux; l'avocat est en mesure de se donner toute l'éducation légale désirable avec une bonne teinture de littérature.

Mais, en est-il de même pour l'ouvrier, et le marchand et l'agriculteur?

Nous regrettons d'avoir à le dire, mais il y a ici, dans l'éducation de ces éléments de notre société, une lacune sérieuse.

Quand un jeune homme se destine à une profession dite libérale, il peut s'équiper de pied en cap; les collèges classiques ne manquent pas.

Mais s'il arrive qu'il veuille embrasser un état comme celui d'agriculteur, d'ouvrier, ou de commis marchand, du moment qu'il a appris les quatre premières règles, qu'il a une teinture de français et d'anglais, et qu'il écrit couramment, vite, on le place dans un magasin ou en apprentissage. Dans le cas de l'agriculture, l'enfant qui s'y destine va à l'école jusqu'à sa première communion inclusivement et ensuite on le flanque à la herse ou aux manchons de la charrue.

Ça n'est ni juste, ni sage, et, avec pareil système, un pays met bien du temps à progresser.

Dans le cas du menuisier et du charpentier, est-ce qu'un cours de dessin et d'architecture serait inutile? Est-ce que l'étude de la géographie physique en tant qu'elle se rapporte à toutes les essences forestières, ne leur seraient pas d'un grand

forestières, ne leur seraient pas d'un grand secours, serait-il hors de place?

Le marchand qui débite sa marchandise à tout venant, ne devrait-il pas être en mesure de dire à la pratique, à l'aide de connaissances puisées dans le domaine des sciences exactes, pour quelle raison tel ou tel article est plus recommandable que tel autre? La connaissance de la marchandise, tissus, épicerie, quincaillerie, demande assurément plus de savoir qu'un vain peuple ne le pense, savoir qui manque totalement à trop grand nombre de marchands et de commis pour la bonne raison qu'on n'a jamais fait leur éducation sous ce rapport. Est-ce que là encore l'étude de la chimie industrielle, de la géographie au point de vue de la production et de l'industrie, devrait être considérée comme un hors d'œuvre?

Dans le cas du cultivateur, la question se complique davantage, étant données les exigences de la position. En effet, voici un monsieur, le cultivateur, qui, quelle que soit l'étendue de terre qu'il exploite, doit compter avec tous les éléments et les énergies multiples de la nature et savoir s'en servir pour arriver au succès, même alors qu'il lui faut disputer son patrimoine aux éléments qui à la fois peuvent lui servir ou lui nuire. Il lui faut connaître la chimie inorganique, et organique, la botanique, la géologie, la météorologie, l'arboriculture, etc. Quand nous disons qu'il lui faut connaître tout cela, nous entendons simplement qu'il lui faut une teinture suffisante de science pour lui permettre de se débrouiller avec les exigences du moment ou de sa position. Maintenant, viendra-t-on nous dire qu'une certaine familiarité dans les grandes lignes avec l'économie politique ne compléterait pas admirablement cette éducation pratique?

Cette éducation, on devrait au moins mettre les gens dès l'école primaire, par des leçons de choses, comme le recommandait M. Chs. Baillargé tout dernièrement dans une conférence devant la Société Royale du Canada, en mesure de s'y intéresser et de la développer plus tard dans les cours de la vie, sans avoir à recourir à un enseignement spécial et dispendieux? Que de jeunes gens, surtout dans le vieux monde, n'ont-ils pas vu réussir merveilleusement de cette façon dans la vie!

Un jour un jeune homme s'adressait à la corporation de Londres, par voie de requête, pour obtenir la permission de vendre des lunettes dans un magasin, sans payer les lourdes taxes municipales exigées des marchands. On lui opposa un refus catégorique. Il s'en fut à Glasgow où il éprouva un nouveau refus. Sur les entrefaites, il fit la connaissance de quelques

personnes appartenant à l'Université de la ville qui, le trouvant fort intelligent lui permirent d'installer sa petite boutique dans l'intérieur de la maison. Son commerce de lunettes et lanternes magiques lui laissait des loisirs qu'il employait à confectionner et remonter des mécanismes de toutes sortes. En flânant dans la bibliothèque, il tomba sur des livres traitant des arts mécaniques, en langues étrangères; il emprunta les livres, se procura des dictionnaires et le voila déchiffrant les langues étrangères afin d'apprendre ce qu'étaient ces livres. Les universitaires étaient des visiteurs assidus de son atelier et leur admiration pour le jeune travailleur n'avait plus de limites.

En peu de temps comparativement, il fut en possession de connaissances mécaniques multiples. L'Université lui confia la réparation d'appareils; entre ses mains les appareils devinrent neufs. Si Watt, c'était le nom du jeune homme, eut déjà eu une bonne teinture de français, de latin et d'allemand, combien plus vite il eût marché en besogne. Tout de même il possédait la manière d'arriver à la connaissance de ces langues diverses, et il s'en servit, de même qu'il se servit de ces langues là comme moyen de compléter ses connaissances dans la science mécanique.

Arkwright était barbier. Entre deux barbes, il s'occupait de mécanique. Mais l'éducation primaire qu'il avait reçue l'avait mis sur la piste de la science mécanique pour laquelle d'ailleurs il avait une passion. C'est lui qui a révolutionné l'outillage dans la fabrique du coton et a jeté les bases de la prospérité de l'industrie cotonnière en Angleterre.

Combien d'autres exemples où l'éducation pratique des jeunes gens a été la source de progrès merveilleux ne pourrions-nous pas citer à l'appui de la thèse qui fait le sujet de cet article!

Nous disons donc que l'éducation des agriculteurs, des industriels, des ouvriers et des marchands, au Canada, est négligée de la façon la plus déplorable, et qu'elle est aussi nécessaire à chacun d'eux que l'éducation classique aux gens qui se destinent aux professions libérales.

Cette éducation industrielle et pratique est non seulement aussi nécessaire, mais elle est, à notre avis, beaucoup plus difficile à acquérir et embrasse un champ d'études beaucoup plus complexe que celui des professions libérales.

Il n'est pas une opération agricole ou industrielle qui ne soit la consécration et l'application pratique d'un principe scientifique. La fumure d'un champ, le tissage d'une étoffe, la fabrication d'un rail, la préparation d'un savon, la construction de la moindre charpente, toutes ces choses là exigent un raisonnement basé sur des

connaissances scientifiques et l'expérience. Du semeur, du bûcheron dans la forêt, du forgeron au village jusqu'à l'homme absorbé dans l'étude abstraite des forces et des métamorphoses de la nature, tout est science physique.

Voilà pourquoi nous voudrions voir la vulgarisation d'au moins des grandes données de la science qui, en dépit des études des recherches et des expériences de l'homme, ne lui dira jamais son dernier mot ici bas.

Le plus tôt nous, Canadiens, et surtout Canadiens-français, nous en arriverons à la saine éducation pratique pour l'intelligence parfaite du plus humble travail, plus nous gagnerons en influence et en prestige comme éléments politiques du Canada.

La réforme à accomplir est considérable, la lacune à combler bien profonde; mais hors de là, pas de salut, et qu'on se le dise bien.

UNE EXPÉDITION AU LABRADOR

Les Canadiens devront à leurs cousins d'Amérique d'avoir de nouveaux renseignements sur la côte et l'intérieur du Labrador.

Il y a quelques mois aussi, le Club géographique de Philadelphie publiait en brochure un récit fort intéressant d'une expédition faite dans les mêmes parages par des explorateurs américains et une description attachante des grandes chûtes Manitou qui égalent, si elles ne les dépassent pas, en beauté et en grandeur les chûtes Niagara.

L'expédition américaine qui se prépare aujourd'hui sera conduite par le Prof. Charles E. Hite, de l'Université de Philadelphie. Le professeur a l'intention de visiter l'intérieur du pays avec un parti de dix hommes. Les explorateurs se rendront au nord à bord du steamer *Newfoundland*, avec le Dr Cook, de Brooklyn, qui doit aussi pousser une reconnaissance jusqu'aux régions arctiques. Ils débarqueront à Rigolette, sur la côte du Labrador, vers le 4 juillet; de là, ils se rendront en bateau jusqu'à la Baie-aux-Oies, à l'embouchure de la rivière Hamilton ou Grande Rivière.

Ici le parti se divisera en deux bandes. Quatre hommes y compris le Prof. Hite remonteront la rivière. Les autres explorateurs resteront aux quartiers généraux à la Baie-aux-Oies et exploreront le pays dans les environs, au point de vue surtout de la faune et de la flore.

On fera des explorations géologiques dans les montagnes Mealy où M. Low, de la Commission géologique du Canada, a déjà trouvé de vastes et riches gisements de fer.

Le professeur Hite et ses aides passeront jusqu'aux chûtes Manitou dont M. Bryant a calculé la hauteur comme étant de 316 pieds, et en détermineront la latitude et la longitude; ils iront ensuite explorer les plateaux de l'intérieur, en étudieront la nature, l'altitude et les caractères géologiques.

Après cette exploration, les membres de l'expédition reviendront à la rivière Ninnipi qu'ils parcourront jusqu'au lac Aswanipi et de là descendront jusqu'au Saint-Laurent.

Si le lac n'avait pas d'issue au sud, les explorateurs rejoindraient leurs compagnons à la Baie-aux-Oies où ils attendront le retour du Dr Cook de Greenland.

L'équipement de l'expédition sera aussi complet que possible tant en instruments scientifiques que provisions, canots et articles de campement; un grand nombre d'entre ces articles seront en aluminium.

Le professeur Hite est un jeune homme qui s'est déjà fait une bonne réputation comme naturaliste et voyageur. Il faisait partie comme naturaliste de l'expédition organisée pour aller au secours du lieutenant Peary en 1892.

Le Dr Dawson, dans un essai sur les territoires encore inexplorés du Canada, assure que la plus grande partie encore inconnue de l'Amérique se trouve dans les limites du Labrador.

Nous assistons là aux préliminaires de l'exploitation régulière future de la côte et des grands plateaux du Labrador, et nous devons aux Américains d'en savoir sur leur compte infiniment plus long que nous en savons aujourd'hui.

LE TÉLÉGRAPHE ET LA JUSTICE AMÉRICAINE

La Cour Suprême des Etats-Unis vient de se prononcer sur la responsabilité qui incombe aux compagnies de télégraphe dans la transmission des dépêches en chiffres.

Le litige, porté en première instance devant la cour de circuit des Etats-Unis, dans le district oriental de la Pensylvanie, a été reportée devant la Cour Suprême.

Un M. Frank J. Primrose avait intenté une poursuite contre la compagnie télégraphique *Western Union*, pour erreur commises dans une dépêche qui lui était adressée de Philadelphie à Waukeeny, dans le Wisconsin, à propos d'une transaction dans la laine. Le demandeur estimait à \$100,000 les dommages que lui avait causés la transmission inexacte du télégramme.

La cour de circuit décida que le demandeur n'avait pas droit à cette indemnité, parce que, suivant la teneur du

contrat imprimé sur le dos du télégramme, la compagnie se trouvait dégagée de toute responsabilité, dans le cas d'erreurs dans la transmission des dépêches télégraphiques, à moins de stipulation spéciale.

Le juge Gray a confirmé le jugement rendu en première instance.

Le litige datait de 1879.

Nous ne voyons pas comment on peut permettre à une compagnie télégraphique d'échapper à une responsabilité qui lui revient tout naturellement. Comment? Voici un entrepreneur de messages télégraphiques qui se charge, moyennant finances, d'expédier des dépêches télégraphiques d'après le manuscrit qu'on lui remet, et qui, soit par erreur, soit à dessein, peut défigurer une dépêche importante en la transmettant, sans être tenue responsable du fait!

Il y a là une hérésie de droit commun.

Il ne faut pas avoir une intelligence extraordinaire pour comprendre de suite que le jugement de la Cour Suprême heurte le bon sens, le droit, l'esprit de justice.

Il ne faut pas être bien savant pour ne pas comprendre que le contrat imprimé sur le dos du blanc de télégramme, absolvant les compagnies de télégraphe d'une responsabilité aussi élémentaire, ne devait, n'aurait jamais dû être accepté lors de l'octroi d'une charte à la compagnie.

— x : x : = : x : x —

AU "PRIX COURANT"

Le *Prix Courant* félicite la *Revue Commerciale* d'avoir eu en trois semaines cinq cents abonnés réguliers. Il paraît que notre confrère en compte autant que nous à Québec. Nous l'en félicitons, et nous en sommes heureux, parce que le fait indique que les gens lisent plus que d'habitude, et que les Québécois ne sont pas esclaves de l'esprit de clocher. Quant au fait d'avoir emprunté les appréciations sur les marchés de Montréal sans lui en avoir donné crédit, nous sommes allés aux renseignements et nous avons appris que la chose est arrivée une fois. Il n'y a pas de quoi fouetter un chat, d'autant plus qu'il y a eu là un acte d'omission tout à fait involontaire. Le *Prix Courant* peut être sûr que nous ne tenons à être responsable que de notre prose.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

JUIN DU 7 AU 13

| | | |
|----------------------------|--------|------------|
| Baromètre—Hauteur moyenne, | 29.91 | pes. |
| " " maxima, | 30.065 | " " |
| " " minima, | 29.726 | " " |
| Thermomètre " moyenne, | 58.2 | Fahrenheit |
| " " maxima, | 76.6 | le 10 " |
| " " minima, | 39.5 | le 8 " |



M. EDOUARD B. GARNEAU,

Le nouveau président de la Chambre de commerce de Québec

CHEMIN DE FER DE LA BAIE DES CHALEURS AU SAULT SAINTE MARIE

Les journaux de la province publiaient cette semaine la nouvelle suivante :

« Une déléation composée des honorables sénateurs Thibaudeau, Montplaisir, Guvremont, Wilson et de MM. Rinfret, Joncas, Bruneau, White, McAlister, Fauvel, Girouard, Carroll et quelques autres députés, a accompagné la semaine dernière M. Armstrong au bureau du premier ministre pour demander au gouvernement de subventionner une ligne de chemin de fer de la Baie des Chaleurs au Sault Sainte-Marie. Cette ligne devra relier ensemble le chemin de la Baie des Chaleurs à l'Intercolonial; elle continuera cette dernière ligne de la Chaudière à Montréal par le chemin de la rive sud qui est en voie de construction, puis par le Montréal et Sorel. Un pont sera construit de Longueuil à Montréal sur le fleuve St Laurent; la ligne atteindra alors le chemin de fer Ottawa, Arnprior et Parry Sound pour de là se rendre jusqu'au Sault Sainte-Marie. La ligne totale aura onze cents milles de longueur; elle sera plus courte de 100 milles que la ligne du Pacifique du Sault Sainte-Marie à Halifax et passera entièrement sur le sol canadien. »

L'idée de ce chemin de fer n'est pas neuve. Il y a quelques années qu'elle a éclaté dans le cerveau de certains magnats de chemin de fer.

Mais ne serait-ce pas le moment pour les citoyens de Québec d'agiter de nouveau la question du pont. On voit par le projet ci-haut, que l'on se prépare à construire un nouveau pont sur le Saint-Laurent à Longueuil. Des ponts de ce côté-là, il n'en manque pas. Pourquoi donc le futur service que l'on organise ne traverserait-il pas le fleuve à Québec ou du côté de l'Île d'Orléans.

De ce côté-ci le chemin de fer de la Baie des Chaleurs et celui de l'Intercolonial se souderaient au Pacifique.

Du côté de la rive sud il va falloir construire le chemin de fer de Lévis à Sorel, plus un pont à Longueuil.

À Québec, il n'y aurait que le pont à construire, et celui-ci ne coûterait probablement pas plus cher que ces deux entreprises.

Est-ce que les citoyens de Québec ne pourront pas comprendre que tout le trafic des provinces maritimes et de l'ouest est en mesure de leur passer simplement et au nez à Lévis, et que le vieux promontoire va se trouver de plus en plus écarté du courant régulier du trafic. Les Québécois fournissent leur quote-part dans ces travaux publics, qui se font pour le bénéfice de voisins.

Le passage du fleuve à Québec par les

trains de la baie des Chaleurs et de l'Intercolonial est pour le moins aussi raisonnable et avantageux qu'à Longueuil, et il aurait ensuite pour résultat de donner des moyens d'action et de développement à l'un des centres organisés de la Confédération. Québec ne serait plus isolé au point de vue des affaires et serait en mesure de contribuer davantage pour sa quote-part au progrès général.

Un pont à Québec est affaire d'urgence; il est le complément de l'Intercolonial, et comme tel il a été promis par le gouvernement fédéral; si les Québécois ne s'en occupent pas, ce ne sera pas certes les Montréalais qui s'en occuperont à leur place.

AVIS AUX MARINS

L'appareil d'éclairage du phare flottant No 1, sur le lac Saint-Louis, fleuve Saint-Laurent, au dessus de Montréal, a été changé le 19 du courant. Les lampes et réflecteurs jusqu'alors en usage ont été enlevés de la tour et remplacés par un appareil dioptrique de 7e ordre.

La lanterne produira, comme ci-devant, une lumière blanche fixe, à une élévation de 18 pieds au dessus de l'eau sur la tour de fer placée au milieu du vaisseau.

Il n'y a pas d'autres changements.

NOUVELLES COMPAGNIES A FONDS SOCIAL

Une compagnie à fonds social a obtenu du gouvernement provincial des lettres-patentes, en date du 29 mai, sous le titre de *Laurie Engine Company*, et avec un capital de \$250,000, divisé en 2,500 parts de cent piastres chacune. Cette compagnie se compose des personnes suivantes: John Laurie, Walter Hunter Laurie, Albert Azro Ayer, Richard B. Angus, Gilman Cheney, John Kennedy, John McKernon, Thomas Edmund Lamb, James T. Gaffney, Abner Kingman, Thomas B. Brown, Harold Lawton et James A. Ogilvie, tous de Montréal.

Cette compagnie construira des engines à vapeur et des machines en général.

MM. Robert A. Miller, John Timmis, Georges M. P. Bogan, John Flower et Fred Tuck, demandent des lettres-patentes constituant en corporant, sous le nom de "The Robert Miller Company" pour faire des affaires de librairie, fabriquer toutes sortes de papier, articles de papeterie, faire de la reliure, des impressions, etc. Capital, \$30,000 divisé en 300 actions de \$100 chacune.

Siège de la compagnie à Montréal.

La Compagnie de lumière électrique de Stanstead dont nous avons annoncé l'organisation il y a quelque temps, demande des lettres-patentes sous le titre de "The Stanstead Electric Light Company." Siège à Stanstead. Capital, \$25,000, divisé en 250 actions de \$100 chacune.

Les personnes suivantes demandent des lettres patentes pour l'établissement d'un haras en cette ville :

George Wm Jolicœur, médecin ; W. H. Polley, manufacturier de chaussures ; Charles Gingras, médecin ; Cléophas Rochette, manufacturier ; A. A. Cantin, épicier ; George Roy, tanneur ; John I. Laroche, pharmacien ; Wincelas LaRue, notaire ; Philéas Corriveau, avocat ; Maximilien Clément, tanneur ; C. E. Elliott, médecin ; John D. Duchaine, médecin vétérinaire.

L'objet en vue est d'améliorer la race chevaline dans la province de Québec, et notamment dans le district de Québec, en exploitant un haras de chevaux de race reproducteurs, en organisant des courses, des expositions et en donnant des prix.

Le capital-actions de la dite compagnie sera de dix mille piastres, divisé en cent actions de cent piastres chacune.

MM. Pierre-Léandre Marcotte, cultivateur et marchand de St-Bruno, Frs. Gagné, marchand, d'Alma, Ferdinand Saulnier et Achille Rinfret, tous deux forgerons, et Etienne Allard, cultivateur, de Notre Dame d'Hébertville, se sont constitués en corporation avec lettres patentes pour préparer, fabriquer et vendre des denrées alimentaires et des fruits naturels du pays, sous le nom de : *The Lake Saint John Fruit Packing Company* avec un capital de \$5,000, divisé en cinquante parts de \$100 chacune.

On se demande pourquoi une compagnie absolument canadienne-française a pu en arriver à se donner un nom anglais comme celui-là : *The Lake Saint John Fruit Packing Company*. Est-ce que ses produits en seront meilleurs ? Est-ce que le débit va s'en trouver plus activé ? Ou ses produits sont bons, ou ils sont mauvais. S'ils sont bons, peu importe la langue de l'étiquette, ils s'écouleront parfaitement sur le marché. Nous voudrions bien connaître le nom de l'ostrogoth qui a cru devoir affubler la nouvelle corporation d'un titre britannique. Nous regardons le fait comme tout à fait regrettable et parfaitement injustifiable.

Et après cela les Canadiens viendront hurler le 24 juin : Nos institutions, notre langue et nos lois.

Ce n'est pas malheureusement le seul cas du genre.

Une petite tournée dans Québec éditierait passablement les gens qui ont encore quelque souci de la langue française au Canada.

The Lake Saint John Fruit Packing Co., cela ne vous ahurit-il pas ? Pourquoi ne pas dire : La compagnie de conserves de fruits ou la compagnie d'emballage de fruits, ou la compagnie fruitière du lac Saint-Jean ?

C'est pour le moins aussi clair et aussi court que le titre anglais, et ça évite, pour les Canadiens français, le suprême ridicule de parler anglais à tout propos et hors de propos.

On projette de fonder une compagnie à fonds social sous le nom de "Manufacture de meubles de Victoriaville", pour fabriquer, vendre et acheter des meubles et toutes sortes d'articles en bois à Victoriaville, comté d'Arthabaska. La

compagnie demande en ce moment ses lettres patentes. Son capital sera de \$10,000 divisées en deux cents actions de cinquante piastres chacune. Les membres de la compagnie sont : Désiré Olivier Bourbeau, Paul Tourigny, Joseph Octave Bourbeau, Joseph Éna Auger, marchands, Joseph Zéphirin Auger, quincailler ; Cyrias Thibault, ferronnier ; Léon Maheu, épicier ; H. H. Guay, épicier de gros, et Joseph Nathaniel Poirier, notaire, tous de Victoriaville.

Les cercles agricoles du comté de Chambly se sont formés, avec l'autorisation du gouvernement provincial, en une société coopérative sous le nom de "Société coopérative des cercles agricoles du comté de Chambly."

Elisée Houde, Philéas Desrochers, Pierre Leclerc, Hyacinthe Lauzé et Jean Baptiste Bernier, de St-Louis de Lotbinière, se sont formés du société sous le nom et raison sociale de "La société de fabrication de beurre et fromage."

Une compagnie à Saint-Thomas de Montmagny demande des lettres patentes sous le titre de "La Compagnie manufacturière et électrique de Montmagny," dans le but de fabriquer et vendre le bois manufacturé ou non, d'installer la lumière électrique et le téléphone dans les rues, magasins, résidences privées, etc, de fabriquer et vendre des appareils électriques.

La principale place d'affaires de la compagnie sera à Saint-Thomas. Son capital est de \$10,000 réparti en deux cents actions de \$50 chacune. Les membres de la compagnie sont Nazaire Bernatchez, M. P. P., Amable Belanger, manufacturier, J. P. Alfred Blais, marchand, P. Aug. Choquette, avocat, M. P., Joseph C. Lavoie, marchand et maire de la ville de Montmagny, Florin Irénée Leblanc, chef de gare, tous de Montmagny, excepté Alfred Blais qui demeure à Saint-Aubert.

LA MODE

Menus détails de la mode.

Le brun, le gris, le marron, le rouge mat tannin sont les couleurs à la mode dans les complets.

Les fichus sont en vogue et en grande variété.

Les manches d'ombrelles, les lorgnettes et les lunettes d'opéra sont richement ornés.

La boucle est en grande faveur sur le chapeau, le soulier et à la ceinture.

Les broches à cheveux et à chapeaux sont en variété infinie.

On confectionne des collerettes en dentelle ou en point chiffon, tout d'une pièce. On laisse une ouverture au centre ; le pourtour de l'ouverture est orné d'un ruban étroit ajusté au cou. On y ajoute une garniture de dentelle soit bouffante, soit cousue à plat.

Étoffes favorites pour les habillements d'enfants : zéphyrs, percales, cambrai. Couleurs préférées : bleu marin foncé ou clair, rouge, rose, brun tannin, brun ordinaire, crème, vert tendre, lilas pâle ; les étoffes à rayures très fines et à liséré d'un quart de pouce, à carreaux, plaid écossais à petits dessins.

Les derniers chapeaux sont en paille fine avec couronnes de fleurs, et garnis de boucles de ruban de velours noir. Les chapeaux de paille de couleur sont beaucoup portés ; l'un des traits de leur garniture sont les violettes noires et le feuillage vert. Les violettes blanches et les mignonnettes sont aussi fort aimées dans la garniture des chapeaux noirs.

Le manche du parapluie est plutôt long que court, avec un renflement à la tête. Les poignées à crochets ou recourbées sont hors de mode ; le renflement qui termine le manche du parapluie ne doit guère dépasser le diamètre du manche lui-même ; mais il peut être orné, ciselé, incrusté, émailé, sculpté.

—) 3/2 (—

LES COTONNADES D'IMPORTATION A MADAGASCAR

On importe à Madagascar, une quantité considérable de tissus de coton. Actuellement ils sont employés pour l'habillement des hommes et des femmes, dans toutes les classes de la population, de préférence aux étoffes indigènes.

Chez les Hova, les rabanes fabriquées avec les fibres d'un palmier, le rotia, qui croit en abondance dans la région moyenne de l'île, ne servent qu'à faire des vêtements de fatigue et de voyage ; les tissus de coton et de soie faits dans ce pays ne sont pas non plus d'un usage courant ; quant aux étoffes de chanvre, elles ne sont portées que dans les classes les plus pauvres de la population.

Chez les Betsemisaraka habitant la côte orientale, les rabanes sont plus répandues, mais même dans les villages qui ont le moins de rapports directs avec les Européens, certaines parties du vêtement sont toujours en étoffe d'importation, par exemple la *Sulika* que les hommes mettent autour des reins et le *Cvaou* dans lequel les femmes se serrent la poitrine.

Les cotonnades importées à Madagascar, sont en grande majorité de provenance américaine ; celles qui sont fabriquées en Europe peuvent difficilement être vendues à Madagascar à un prix aussi bas ; et, bien que les tissus anglais soient dans des conditions plus avantageuses que les produits similaires français, par suite de raisons qui tiennent plutôt à la manière dont se fait le commerce à l'état où se trouve l'industrie, ils n'ont plus qu'un débouché restreint sur le marché malgache. Aujourd'hui les cotonnades anglaises fabriquées aux Indes, sont les seules qui entrent sérieusement en concurrence avec les étoffes américaines.

Les cotonnades françaises importées à Madagascar, notamment celles de Rouen, envoyées récemment à Diégo Suarez, étaient d'une qualité qui a été appréciée par les indigènes, mais d'un prix trop élevé ; de plus, les pièces n'avaient ni en largeur, ni en longueur, des dimensions demandées par le commerce local ; la quantité vendue habituellement pour la confection d'un costume n'étant pas contenue exactement un certain nombre de fois dans la pièce, il en résultait pour le détaillant des fausses coupes qui lui causaient une perte ou le forçait, pour l'éviter, à augmenter le prix de l'unité. A ces observations, les fabricants ont répon-

PRIX COURANTS EN GROS. JEUDI, 21 JUIN 1894.

| Chausures | | Prix en gros | | | Prix en gros | | Prix en gros | |
|------------------------|---------------|---------------|---------------|--|---------------------|-------------------------------------|------------------|--|
| | Hommes. | Garçons. | Enfants. | | | | | |
| Brogans | \$0 75 à 1 00 | \$0 50 à 0 80 | \$0 65 à 0 70 | Ext bois Campène asst | 0 14 à 0 14 1/2 | " grand " | 0 80 à 0 80 | |
| Caboures | 0 90 1 10 | 0 80 0 95 | 0 70 0 75 | Ficelles 3 lbs, 30 pds | 0 45 0 00 | Mariannes Marton, doz | 0 00 2 40 | |
| Split Balmorals | 0 85 1 10 | 0 80 1 05 | 0 70 0 75 | " 40 " | 0 60 0 00 | " Cross & Blackw. doz | 0 00 3 25 | |
| Kip | 1 15 1 40 | 0 90 1 15 | 0 80 0 95 | " 48 " | 0 70 0 00 | Montarde-Kens et C ^o doz | 0 42 0 43 | |
| Buff | 1 20 1 90 | 1 00 1 40 | 0 90 0 00 | " 60 " | 0 85 0 00 | " 3 lb 0 38 0 39 | | |
| Veau | 1 95 3 85 | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 | " 100 " | 1 40 0 00 | " 1 lb 0 37 0 38 | | |
| Buff Congress | 1 25 1 70 | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 | " 6 fils 40 pds | 1 00 0 00 | " 4 lbs 0 75 0 80 | | |
| Veau | 2 10 3 40 | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 | " 48 " | 1 20 0 00 | Morue déossée | 0 06 0 06 1/2 | |
| Split boots | 1 40 2 15 | 1 25 1 60 | 0 40 0 00 | " 60 " | 1 30 0 00 | Mèches à l'huile No 1 2 3 qt. 10 | 15 20 | |
| Kip | 2 00 2 90 | 1 60 1 90 | 1 25 1 50 | " 72 " | 1 60 0 00 | Muscades blanches, lbs | 0 45 0 70 | |
| Veau | 2 75 3 90 | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 | " 72 " | 1 60 0 00 | " non blanches, lbs | 0 00 0 90 | |
| Bottes en feutre, Ren. | 1 50 2 00 | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 | " 100 " | 2 10 0 00 | Noix pistaches rotées, lbs | 0 08 0 09 | |
| Wigwams | 1 70 2 50 | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 | Gomme arabique | 0 00 0 20 | " pecans, lbs | 0 08 0 10 | |
| | 0 75 0 90 | 0 00 0 00 | 0 00 0 00 | Gingembres | 0 20 0 25 | " chataignes, lbs | 0 09 0 10 | |
| | | | | Graisse tins | 3 lbs 0 00 0 08 1/2 | Noix Brésil | 0 00 0 10 | |
| | | | | " 5 lbs | 0 00 0 08 1/2 | " molles, lbs | 0 11 0 12 | |
| | | | | " 10 lbs | 0 00 0 08 | " 1/2 molles, lbs | 0 12 0 13 | |
| | | | | " à roues Imp 3 doz | 0 00 1 60 | Noix, Grenobles | 0 11 0 12 1/2 | |
| | | | | " Diamond, doz | 0 00 0 75 | Prunaux Paradis, lbs | 0 00 0 07 | |
| | | | | " Fraser, doz | 0 00 1 00 | Chaudrée Paradis, lbs | 0 12 0 13 | |
| | | | | Graine de lin | 0 00 0 03 1/2 | Pipes | 0 00 0 00 | |
| | | | | " moulue | 0 00 0 04 | Pois fens qrt, de 100 lbs | 3 75 0 00 | |
| | | | | " canari | 0 00 0 03 1/2 | " tins petits imprimés | 0 10 0 15 | |
| | | | | " chanvre | 0 00 0 04 1/2 | " tins tins | 0 15 0 17 | |
| | | | | " canari pur | 0 00 0 03 1/2 | " tins extra fins | 0 17 0 19 | |
| | | | | Huile caslor en boîtes | 1 lb 0 07 1/2 0 08 | " Canada, doz | 0 00 1 10 | |
| | | | | " 1 oz | 0 01 0 00 3/4 | Resine Cas, par 100 lbs | 0 01 0 00 | |
| | | | | " 2 oz | 0 01 0 00 4 1/2 | Riz d'Inde | 0 00 0 35 | |
| | | | | " 3 oz | 0 01 0 00 6 1/2 | Riz B. casses 250 lbs | 0 00 3 60 | |
| | | | | " 1/2 pds | 0 01 0 00 9 1/2 | Riz B. casses 500 lbs | 0 00 3 35 | |
| | | | | " pds | 0 01 0 00 1 7 1/2 | Riz B. casses 1000 lbs | 0 00 3 35 | |
| | | | | " qrts | 0 01 0 00 2 0 1/2 | " English style | 0 00 0 30 | |
| | | | | Houblon assortis | 0 16 0 18 | " Pearl Sagou | 0 04 1/2 0 06 | |
| | | | | Huile olive Bartn & G ^o ts | 0 00 7 50 | Riz Patna | 0 04 0 05 | |
| | | | | " pintos | 0 00 8 50 | " cardines 1/2 canad, boîtes | 0 00 0 05 | |
| | | | | " Possel | 0 00 9 75 | " 1/4 frs, boîtes | 0 07 1/2 1 2 1/2 | |
| | | | | Huile d'olive A. Boss & C ^o | 0 00 3 50 | " 3/4 frs, boîtes | 0 12 1/2 0 15 | |
| | | | | Caisse de 12 litres | 9 00 | " smelts, tins | 0 04 0 04 1/2 | |
| | | | | " 24 " | 9 50 | Sagou | 0 00 0 05 | |
| | | | | " 48 " | 10 00 | Seaux 2 écrous, doz | 1 60 1 70 | |
| | | | | Uno-Cton salad oil, gal | 0 75 0 85 | " 4 " | 2 80 3 00 | |
| | | | | Indigo Madras | 0 65 0 70 | " 5 lbs | 2 75 2 80 | |
| | | | | Lessive commune, doz | 35 3 37 | Sel gros livrés | 0 00 0 35 | |
| | | | | Lavuses | 1 20 2 25 | Sus bite 1 200 l, 202 200 00 | 0 30 | |
| | | | | Mine Royal Dome, gros | 1 60 1 65 | Sax de Marseille | 0 08 0 10 | |
| | | | | Poli Rising Sun grde, doz | 0 00 0 70 | Soda à laver, par 100 lbs | 0 90 1 00 | |
| | | | | " petite, doz | 0 00 0 40 | " à pâte, par 112 lbs | 2 40 2 50 | |
| | | | | " pti Royal Paste, doz | 4 80 0 00 | Souffre poudre | 0 03 0 04 | |
| | | | | | | " bâtons | 0 03 0 04 | |

du qu'ils modifieraient les largeurs et les métrages, s'ils recevaient des commandes importantes. Pour faire des affaires dans un pays aussi bien approvisionné que Madagascar, il faudrait aller au devant des besoins des consommateurs et non attendre une demande qu'ils n'ont aucun intérêt à adresser aux industriels.

Les cotonnades se divisent en plusieurs catégories suivant qu'elles sont écreues, blanches, imprimées, avec apprêt ou sans apprêt; chacune d'elles se subdivise en plusieurs autres d'après la largeur, le métrage ou le mesurage à la verge et la qualité.

Les cotonnades écreues, sans apprêt, sont celles qui ont le plus grand débit à Madagascar. A Tamatave, par exemple, en 1890, dans l'importation totale des tis sus de coton, s'élevant à 2,616,776 fr. 42c., environ (8529,355.30) elles figurent pour 2,067,551 fr. 70c., (environ 51,510.14) ou plus de 78 pour cent.

Les toiles de coton mises en vente à Madagascar portent généralement des marques consistant en un dessin avec une légende malgache et le nom de l'importa teur. Exemples : *Miranila Malagasy* (1) Détième ; *Voronobola* (2) — Alibert.

Les marques dissemblables ne corres pondent donc pas nécessairement à des fabrications et à des qualités différentes.

Les largeurs habituelles sont au nom bre de deux. La petite largeur corres pond à 30 pouces anglais (0m,762), la grande largeur à 36 pouces (0m,914). Les pièces ont 24 verges (21m,95) ou 40 ver ges (36m,57).

A Tamatave, les toiles américaines se vendent en gros de 390 frs (\$78) à 425 frs (\$85) les 1000 verges (91m,30) suivant la qualité pour la grande largeur, et de 290 frs (\$58) à 300 frs (\$60) les 1000 verges pour la petite largeur.

Les cotonnades américaines arrivent généralement par ballots de 20 pièces de 40 verges ou 800 verges en tout. Les toiles écreues anglaises (Angleterre et Indes) sont dans des ballots de 2,400 verges contenant 60 ou 100 pièces suivant le mesurage à la verge. Les ballots amé ricains sont plus maniables que les autres ; cette considération a son importance au point de vue des transports dans l'inté rieur.

Ce transport de la côte jusqu'aux diffé rents points de l'île où les cotonnades sont vendues au détail, augmente le prix des tissus dans une proportion dont il est facile de se rendre compte d'après le poids de la marchandise dans chaque cas parti culier. L'accroissement du prix n'est ni uniforme pour toutes les étoffes, ni pro portionnel à la valeur de chacune d'elles au point de débarquement, puisque le poids varie sans rester dans un rapport constant avec la valeur de la fabrication.

Le marché de Tananarive est pour 1 s toiles de coton un des plus importants de l'île. L'approvisionnement en est toujours plus ou moins intermittent, puisque beau coup de circonstances, dont la plus ordi naire est l'état des chemins, peuvent influer sur la régularité des convois de por teurs ou l'alimentent ; les mêmes causes agissent sur les salaires que les porteurs exigent. Il en résulte des variations dans les cours, beaucoup plus sensibles que sur la côte.

Dans ces dernières années, les toiles écreues, grande largeur, valaient à Tanana rive de 157 fr. 50c. (93.10) à 500 fr. (\$100) les 1,000 verges, suivant les marques. En petite largeur, le cours des 1,000 verges était d'environ 335 fr. (\$67).

Les toiles blanches se vendent par pièces. Celles de 40 verges valaient de 13 fr. 50c. (\$2.70) à 19 fr. 50c. (\$3.90), suivant largeur et qualité ; celles de 24 verges, de 7 fr. 50c. (\$1.50) à 9 fr. 80c. (1.96).

Les toiles de coton blanches et écreues sont celles qui ont le plus grand débit. Elles servent en effet pour les différentes parties du vêtement, surtout chez les Hova. Dans une foule, à Tananarive, la note dominante est incontestablement le blanc. Cependant, certaines parties de l'habillement se font quelquefois avec des indiennes imprimées, dont les dessins et les couleurs doivent varier suivant l'usage auquel on les destine. Les cotonnades de couleur unies ne sont pas en usage.

Dans l'Imérina, le costume des hommes et des femmes se compose, en général, d'une ou de plusieurs longues camisoles qui sont en cotonnade blanche ou à petits dessins de couleur sur fond blanc ; les dispositions sont variables, mais les orne ments doivent être très légers, de façon à laisser au tissu un aspect clair—Au-dessus, tous les Hova, portent un *lamba* qui constitue le costume national ; c'est un morceau d'étoffe rectangulaire dans lequel on se drape en rejetant un coin sur l'é paule. Les femmes le font souvent avec une indienne à petits dessins roses, les hommes avec des indiennes à grands des sins de couleurs variées et toujours très voyantes. Ces lambas de couleur sont

(1) Le soldat Malgache.
(2) L'oiseau d'argent.

Vente à l'encan

Par G. R. Grenier & Cie

Dans l'affaire de

L. N. HENAUULT,

Marchand de Tabac,

Québec. — Insolvable.

Je donne avis par les présentes que MARDI, le 26 JUIIN 1894, à 11 hrs. A.M.

On procédera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession composé comme suit :

A.—Fonds de Commerce. \$1,184.50

Aménagement du magasin. 315.28

\$1,499.78

B.—Crédits suivant liste. 408.68

\$1,908.46

C.—Balance du bayer au 1er mai 1893.

La vente se fera pour chaque item séparément "en bloc" à tant dans la pièce.

L'inventaire et la liste des crédits sont visibles à mon bureau.

Le stock sera visible au magasin de l'Insolvable, No. 64, rue St-Joseph, vendredi et samedi, le 22 et 23 juin courant, de 9 heures à midi à 5 heures p.m.

Conditions de paiement, comptant.

La vente aura lieu à mon bureau, 125, rue St-Pierre, Basse-ville, Québec.

HENRY A. BEDARD,

Caraboteur

G. R. GRENIER & CIE,

Encanteurs.

Bureau : 125, rue St-Pierre,
Québec, 19 juin 1894.

généralement doublés en blanc, tandis que les lambas blancs ou écrus sont faits d'une étoffe simple.

Chez les Betsemisaraka de la côte, en raison de l'élévation de la température qui règne dans cette région, les vêtements sont peu compliqués ; ceux des hommes sont ordinairement en radame, sauf la pièce d'étoffe entourant les reins. Les femmes portent le caneau dont j'ai parlé et qui est toujours en cotonnade blanche, écru ou imprimée (petits dessins sur fond blanc dominant). De plus, elles s'enveloppent dans un grand fourreau serré à taille par une ceinture et dont le haut est rabattu au dessus de la partie inférieure formant japon ; quand ce fourreau n'est pas en tissu indigène, il est en cotonnade unie blanche ou en indienne à grands carreaux rouges et blancs ou bleus et blancs. Quelquefois, surtout dans les classes aisées, les femmes ont deux de ces fourreaux superposés : l'un est fixé à la ceinture ; l'autre, plus large, est mobile et soutenu aux mains. Il remplit le même rôle que le lamba chez les Hova. Le fourreau fixe est blanc, le second est à carreaux.

Les indiennes à dessins sont ordinairement en pièces de 24 verges, qui se vendent à Tananarive de 8 fr. (\$1.60) à 12 fr. 50 et. (\$2.50) suivant la qualité. Les indiennes à petits dessins roses, qui portent dans le commerce malgache le nom de *maro kely* (1), et qui servent, comme je l'ai déjà dit, à faire les lambas des femmes, sont presque les seules en pièces de 40 verges ; leur prix est d'environ 22 fr. 50 c. (\$4.50) dans la capitale.

D'autres indiennes dites *Patan* se vendent par petites pièces de 6 verges de 2 fr. (40 cts) à 2 fr. 50 c. (50 cts) suivant qualité. Elles arrivent par ballots de 300 pièces qui contiennent toujours un assortiment très varié.

En dehors des types traditionnels,

(1) *Maro*, rose ; *kely*, petit.

comme les indiennes à grands carreaux et celles dites *maro kely*, les Malgaches recherchent dans les cotonnades imprimées la variété et la nouveauté des dispositions. Dans les grands dessins, ils aiment ceux qui se détachent nettement du fond blanc, qui ont des couleurs vives et fraîches ; un assemblage de tons qui nous paraît peu harmonieux et même légèrement criard n'est pas un obstacle à la vente d'un tissu. La vive et éclatante lumière qui baigne tous les objets dans ces régions tropicales et probablement l'explication simple de ce goût.

GEORGES FOUCAIT.

Chronique Commerciale et Industrielle

LE DRAGUEUR No. 3. — MM. Carrier, Laine & Cie, fondeurs-mécaniciens, de Lévis, ont obtenu du gouvernement fédéral le contrat de la construction d'un nouveau dragueur. C'est la deuxième commande du même genre qu'ils reçoivent.

Le dragueur No. 3 aura 90 pieds de longueur sur 36 pieds de largeur et 10 pieds de profondeur à l'avant. Il sera pourvu d'un mat de charge en acier, de 55 pieds de longueur. La chèvre, construite en pin de la Colombie Anglaise, aura 40 pieds de hauteur. Les aères faits d'une seule pièce aussi en pin de la Colombie, mesureront 50 pieds de longueur et 36 pouces carrés.

La bouilloire en acier aura une puissance de résistance de 110 livres de vapeur pour le travail ordinaire et régulier. Les engins seront doubles ; les cylindres du maître-engin auront 16 pieds de diamètre sur 18 pieds de course ; vitesse, 200 révolutions à la minute.

Les engrenages seront coulés en fonte des forges Radnor ; quelques unes des roues auront 9 pieds de diamètre sur 2 pouces de face. La table tournante, faite d'une seule pièce en fonte, aura 12 pieds de diamètre.

Le baquet de creusage sera en acier et aura une capacité de 4½ verges cubes.

La construction du dragueur va se faire de suite.

♦♦

COMPAGNIE OSTREICOLE. — L'assemblée générale annuelle de la Compagnie ostréicole de Québec a eu lieu mercredi, le 13 courant, dans le local de la Chambre de Commerce de Québec. Un grand nombre d'actionnaires étaient présents.

Le président, l'honorable J. Blanchet, donna des explications sur les opérations faites et en cours d'exécution, puis donna lecture du rapport des directeurs et de celui du gérant.

M. J. E. Martineau, trésorier, exposa de son côté l'état financier.

L'assemblée, après avoir approuvé à l'unanimité le rapport de l'état financier soumis, procéda à l'élection des directeurs pour l'année courante.

L'honorable J. Blanchet, M. J. E. Martineau et MM. L. A. Robitaille, R. Daly, A. Toussaint, G. Roy, F. Gourdeau ayant obtenu le plus grand nombre de voix, furent proclamés élus.

Immédiatement après l'assemblée générale, les directeurs s'assemblèrent pour former le bureau.

L'honorable J. Blanchet fut élu de nouveau président.

M. J. E. Martineau, vice-président et trésorier.

M. Victor Vannier, secrétaire.

);:;:---:);:;

NOTES SPÉCIALES

LA MEUBLERIE J. W. KILGOUR & FRÈRES DE BEAUBARNOIS

Cette manufacture de meubles de toutes vient de publier son catalogue pour 1894. C'est une brochure grand format d'environ 85 pages, abondamment ornée de vignettes sur bois fort bien exécutées sur papier de luxe, et qui représentent des meubles de styles variés et modernes. Pareille publication doit assurément coûter bien des centaines de dollars.

La maison Kilgour & Frères à une agence à Québec ; cette agence est dirigée par MM. Boisvert & Roberge, No. 23, rue Sous le Fort, qui ont eu la courtoisie de nous adresser le catalogue illustré de la maison qu'ils représentent.

MM. Boisvert & Roberge viennent de faire des arrangements avec une manufacture de chaises du Canada. En vertu de ces arrangements, ils peuvent vendre des chaises et d'autres articles d'ameublement à 10 pour cent meilleur marché qu'auparavant.

MM. Boisvert & Roberge sont gens d'affaires sérieux et larges dans leurs transactions. Nous signalons donc leur agence à l'attention du public.

MM. JOHN ET NADEAU MARCHANDS DE BOIS

Il nous fait plaisir de signaler à l'attention de nos lecteurs la nouvelle société John et Nadeau, marchands de bois, dont la cour à bois est située à l'encoignure des rues Colomb et Vitigeurs à Saint-Roch.

Les nouveaux associés sont gens actifs et entendus dans le commerce de bois.

Nous invitons les entrepreneurs de constructions de toute nature, les menuisiers, charpentiers et autres à prendre note de leur adresse et à leur donner leur patronage.

MM. JOHN & ROCHETTE

A QUÉBEC

Fabricants de chaussures en gros ; une maison remarquable dont les produits sont connus dans tout le Canada

La maison John et Rochette, fabricants de chaussures de gros de Québec, est un des établissements les plus en vue de la vieille capitale et l'un des plus connus au Canada dans l'industrie de la chaussure. Sa fondation remonte au mois de juin 1889, et, bien qu'il soit de date comparativement récente, sa production est maintenant connue et très favorablement appréciée d'un bout à l'autre de la confédération canadienne, depuis Halifax jusqu'à Vancouver, à cause de sa qualité invariablement bonne.

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 21 JUIN 1894.

| Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | |
|-------------------------------|------------------------|---------------------------------|----------------|--------------------------------------|-------------------|--------------------------------|-----------------|
| Tapioca perlé..... | 1 lb 0 06 0 00 | Pois, Mar., 2 lb tins..... | 0 30 0 35 | Mouton épais..... | par lb 0 00 0 45 | Epiceries | |
| Tapioca Flake..... | 1 lb 0 06 0 00 | Beuf, 1 lb..... | 0 45 0 00 | Brush kid..... | 0 10 0 14 | 7 lbs; 1/2 lb et caddy. | |
| Tapioca rose..... | 0 32 0 34 | " 2 lbs..... | 0 50 0 00 | Russel pesant..... | 0 20 0 20 | Japon noi., com., moy..... | 1 lb 0 12 0 20 |
| Vinaigre cruches, fran..... | 1 90 2 00 | " 14 lbs..... | 1 50 0 00 | " No 2..... | 0 20 0 20 | " bon moy., à fin..... | 0 20 0 25 |
| " Canada..... | 2 20 0 00 | Langues de boeuf 1 lb doz..... | 4 00 0 00 | " à sellerie..... | doz 8 00 9 00 | " fin à choisi..... | 0 30 0 35 |
| " Bordeaux..... | gal 0 65 0 70 | Beuf salé, 1 lb..... | 7 25 0 00 | Infilt. veau fr..... | 0 60 0 70 | Yng Hysson, com. bon..... | 0 15 0 20 |
| " Mail..... | gal 0 50 0 55 | " 2 lbs..... | 1 50 1 55 | English Oak..... | 0 60 0 70 | " fin à fin..... | 0 30 0 60 |
| Vernis à harnais..... | gal 0 00 1 80 | " 4 lbs..... | 5 25 5 35 | Bonghi..... | 0 14 0 17 | Guin Pierce, à moyen..... | 0 14 0 20 |
| " à tuyaux..... | gal 0 00 0 90 | " 6 lb..... | 8 50 9 00 | Donghia extra..... | 0 20 0 21 | " bon à fin..... | 0 30 0 45 |
| " par doz..... | 0 80 0 90 | " 14 lb..... | 18 00 0 00 | " No 1..... | 0 24 0 28 | " très fin..... | 0 50 0 65 |
| Eaux de Javelle "Cor..... | mond" grosse..... 7 50 | Couteurs | | " ordinaire..... | 0 10 0 16 | Impérial, moy., à bon..... | 0 25 0 35 |
| " doz..... | 0 70 | Blanc de pite p keg 25 lbs..... | 1 15 1 50 | Brogues et produits chim ques | | " fin à très fin..... | 0 35 0 58 |
| Bulala Nelson | | " No 2..... | 4 25 4 50 | Acide Tartaric..... | 0 37 0 40 | Twankay, com., à bon..... | 0 12 0 18 |
| Rose..... | 4c. neche verni 3 00 | " see p 100 lbs..... | 0 50 0 50 | Acide Carb. Cryst., Md..... | 0 35 0 40 | " bon commun..... | 0 15 0 20 |
| Pansy..... | 4c. " 2 70 | Litharge et minimum..... | 4 00 4 50 | Acide Oxal..... | 0 12 0 15 | " bon commun..... | 0 16 0 20 |
| Thistle..... | 4c. " 2 40 | Ronge de Venise..... | 1 50 1 75 | Aloès du Cap..... | 0 15 0 16 | " bon à très fin..... | 0 32 0 45 |
| Maple Leaf..... | 4c. " 3 00 | Ocre jaune..... | 1 25 2 00 | Alun..... | lb 0 00 2 25 | Sou-hong, commun..... | 0 12 0 40 |
| Maple Leaf..... | 4c. teint 2 45 | Blanc Ceruse..... | 3 00 4 00 | Sel de soude..... | 100 lbs 1 00 1 25 | " bon..... | 0 25 0 40 |
| Shamrock..... | 4c. " 2 40 | Terre de pipe..... | 2 50 2 65 | " concentré..... | 2 00 2 50 | " fin à choisi..... | 0 35 0 50 |
| Shamrock..... | 4c. " 2 20 | Mastic..... | 2 0 2 25 | Soda ash..... | 2 00 2 50 | " possièrie..... | 0 65 0 69 |
| Daisy..... | 4c. " 2 20 | Vert de Paris..... | 0 13 0 15 | Bic. de soude..... | 2 50 2 75 | Ceylan..... | 0 18 0 25 |
| Daisy..... | 4c. teint 1 95 | Cuirs | | Soude constlt. 60..... | 2 65 3 00 | Cafés verts: | |
| Tulip No 1..... | 4c. " 1 75 | Cuir à sem. 1 B.A. p lb..... | 0 18 0 19 | Sel d'Epson..... | 1 50 1 75 | Mocha—Ajouté de pour | |
| Tulip No 2..... | 4c. " 1 45 | Cuir à sem. 2 B.A. p lb..... | 0 17 0 17 | Comperose..... | 0 90 1 10 | rôlissage et moultre 0 24 0 28 | |
| Ship..... | 4c. " 3 75 | Cuir à sem. ordre 1 p lb..... | 0 15 0 16 | Chlor. potasse..... | 0 27 0 20 | Java..... | 0 25 0 28 |
| Epoussettes..... | 0 90 2 00 | Cuir à sem. ordre 2 p lb..... | 0 15 0 16 | Soufre farine..... | 2 75 3 50 | Maraçaiho..... | 0 20 0 22 |
| Conserves | | Slaughter..... | 0 10 0 15 | Soufre canon..... | 2 50 2 00 | Jamaïque..... | 0 18 0 22 |
| Homards..... | par doz 1 50 1 80 | Harnais..... | 0 17 0 18 | Salpêtre..... | par keg 7 50 8 00 | Rio..... | 0 18 0 20 |
| Maquereau..... | doz 1 00 1 00 | Vache cirée mince..... | p lb 0 23 0 25 | Barytes raffiné..... | 100 0 60 0 10 | Plantation Ceylan..... | 0 23 0 25 |
| Eperlan..... | par doz 0 00 0 55 | Vache cirée forte..... | p lb 0 23 0 25 | Camphre allem. par lb..... | 0 60 0 65 | Chlorine..... | 0 10 0 13 |
| Samson..... | par doz 1 25 1 30 | Vache sur le grain p lb..... | 0 25 0 28 | Camphre ang..... | 0 65 0 70 | Cassé en mattes..... | 0 02 0 08 |
| Clams, 1 lb tins par doz..... | 1 40 1 50 | Vache grain écoss. p lb..... | 0 28 0 30 | Crème de tartre..... | 0 26 0 28 | Mais atom..... | 0 00 1 00 |
| Huitres..... | doz 2 60 0 00 | Vache française..... | p lb 0 60 0 75 | Garance..... | 0 11 0 13 | Clon Girdle..... | 10 12 0 15 |
| Tomates..... | 0 95 0 00 | Taurc anglaise..... | p lb 0 60 0 70 | Indigo Madras..... | 0 75 1 00 | Giugembre-Jamaïque..... | 10 17 0 25 |
| Pêches, 2 lbs..... | 2 00 2 25 | Taurc canadienne..... | p lb 0 20 0 25 | Bengal..... | 1 50 1 75 | " d'Afrique..... | 10 12 0 14 |
| " 3 "..... | 3 00 3 25 | Vache canadien..... | p lb 0 40 0 50 | Gomme arabic..... | 0 35 0 40 | Cannelle..... | 0 10 0 12 |
| Paires, 2 lbs tins..... | 1 75 1 90 | Veau français..... | p lb 0 15 0 20 | Ext bois camp..... | 0 10 0 15 | Sucres: | |
| " 3 "..... | 2 50 2 80 | Veau fendue moy. p lb..... | 0 15 0 20 | Sulf. de cuivre, bris..... | 0 04 0 08 | Jaunes raffinés..... | 0 63 0 63 1/2 |
| Fraises..... | 1 75 2 00 | Vache fendue forte..... | p lb 0 13 0 16 | Huile de castor, bris..... | 0 08 0 10 | Boncauts et quarts..... | |
| Pommes, tins gal..... | 3 00 0 00 | Vache fendue pte..... | p lb 0 10 0 13 | Quinine..... | 0 35 0 45 | Extra moult..... | 0 63 0 00 |
| " 3 lbs..... | 0 00 1 00 | Vache anglaise..... | p lb 0 00 0 10 | Glycerine..... | 0 17 0 25 | "..... | 1 60 1 60 0 00 |
| Bé d'Inde..... | 0 80 0 90 | Carton cuir emb..... | p lb 0 00 0 10 | Morphine..... | 1 90 2 43 | Cut loaf..... | 0 50 0 60 0 00 |
| Ananas..... | 2 25 3 00 | Cuir verni uni..... | p lb 0 00 0 16 | Opium..... | 5 00 5 25 | "..... | 1 10 0 65 0 00 |
| Buets, 2 lb..... | 0 70 0 80 | Buff cow..... | p lb 0 10 0 12 | Brom. Potasse..... | 0 55 0 60 | "..... | 1 10 0 65 0 00 |
| Buets 3 lb..... | 0 85 0 90 | Pebble cow..... | p lb 0 10 0 14 | Acide citric..... | 0 65 0 70 | En pou lire..... | 0 150 0 50 0 00 |
| | | Cuir grainé..... | p lb 0 12 0 14 | Bichrom Pot..... | 0 13 0 15 | Boites 50 lbs..... | 0 05 0 00 |
| | | Kid brillant par doz..... | 18 00 20 00 | Strychine..... | 0 02 1 00 1 10 | Extra grand..... | 0 05 0 45 |
| | | Mouton mince, par lb..... | 0 40 0 50 | Suave..... | 0 07 0 08 | "..... | 0 05 0 00 |
| | | | | Phosphore..... | 0 75 0 90 | | |

La manufacture Jobin et Rochette est située à St-Roch de Québec, à l'encoignure des rues Colomb et des Voltigeurs, et la bâtisse couvre une superficie de 100 pieds sur 110 pieds; elle a quatre étages et son aménagement, tant pour la fabrication que pour la transaction des affaires qui lui sont propres, est des mieux distribués. L'outillage ne le cède en rien à celui des manufactures les mieux montées du Canada et renferme les inventions les plus récentes appropriées à la fabrication de la chaussure. La production s'exécute d'après un échantillonnage qui comprend une série d'au moins trois cents patrons de bottes et souliers. Pour la saison courante, la maison Jobin et Rochette a adopté une spécialité de chaussures pour hommes et femmes désignée sous le titre de marque "Peacock" et dont la qualité est garantie comme supérieure.

La série de fabrication de la maison Jobin et Rochette embrasse toutes les lignes, depuis celles de qualité moyenne en cuir de veau, de chevreau, de Cordoue et en cuir vernis. Elle manufacture des souliers à prix faciles, faits avec les mêmes précautions que ceux en cuirs de plus hauts prix. C'est un des caractères saillants de cette maison de soigner également bien sa fabrication pour toutes ses chaussures. Les qualités des cuirs employés sont de premier choix.

Cette fabrique n'occupe pas moins de deux cent vingt-cinq ouvriers, chacun d'une habileté reconnue dans sa spécialité. Il y a, tout le long de l'année, une demi-douzaine de commis-voyageurs qui parcourent le Canada, plaçant partout, de l'extrémité des Provinces Maritimes jusqu'à Vancouver sur les bords du Pacifique,

les produits de cette importante fabrique. La maison dont nous parlons fait aussi un grand commerce de chaussures en caoutchouc, et elle a des salles de vente au coin des rues Sous-le-Fort et Saint-Pierre.

La raison sociale se compose de E. Jobin et de T. Rochette, deux industriels de grande expérience, et parfaitement au courant de tous les détails de leur vaste établissement. Leur usine est un exemple remarquable du développement que peut prendre la fabrication des bottes et souliers; elle s'appuie sur de grands capitaux et est dirigée par des hommes de progrès, pleins d'initiative, ayant les aptitudes pour les affaires, et dotés d'une énergie et d'une activité indomptables. Que toutes ces qualités se retrouvent chez les propriétaires de l'établissement dont nous parlons, c'est là un fait généralement admis dans le monde des affaires.

Bureau d'enregistrement

VENTES, ETC.

- 13 juin.—Henry Ross à Robert Neil.—Ratification.—Thomas Sutcliff *et al.*, d'un acte de vente par feu Thomas Sutcliff à la Société de Construction.—Charles Lucasse, père, à Charles Arthur Lucasse.
- 14 juin.—Shérif de Québec à Alexandre Frenière, père.
- 15 juin.—Transport.—Hon. George Irvine *et al.*, à qualité, à Dame veuve Matthew Bell Irvine.
- 16 juin.—Shérif de Québec à Georges Rochon.—Octave Leclerc à François Vallière.—Jérémié Bédard à Germain

Bédard.—Napoléon Tarte à Georges Théberge *et al.*—Olivier Alary à F. X. Jobidon.

- 18 juin.—Accord.—Société de Construction et George Haggie.
- 19 juin.—Donation.—Dame veuve Augustin Bédard à Thomas Zoc Bédard.

OBLIGATIONS

- 13 juin.—Robert Neil à Dame Margaret Gillespie.
- 15 juin.—Dame veuve Cyrille Morency à Dame veuve Ferdinand Turcotte.
- 16 juin.—Urbain Allaire à Edouard Vadebonceur.—Hypothèque.—Bilodeau, Lamontagne & Cie. à Antoine-Abias Cantin.
- 18 juin.—Jean Dufresne à la Société de Construction — Joseph Genest à Dame Louis Durand.—Louis Philéas Marcoux à Dlle Elise Laurin *et al.*
- 19 juin.—Albéric Villeneuve à Dlle Léda Villeneuve.—Pierre Martel à Edouard Fréchet, et Dame veuve J. B. Martel *et al.*, cautions du débiteur.—Dame Joseph Lebeau à Dame Ls. G. Gaudreault.—Georges Elz. Grenier au Syndicat de Québec.

RECLAMATIONS COUR SUPÉRIEURE

- No. 1663. 13 juin.—Edouard Lemieux, contre Philomène Naulin, esq., Village Beville, \$759.00. Rap. 25 ju.
- No. 1665.—Joseph Shehyn, contre Delle Antoinette Martineau, Stanford, \$125.55. Rap., 25 ju.
- No. 1667.—Joseph Shehyn, contre Elise Hamel, St-Edouard Lotbinière, \$111.44. Rap., 25 ju.
- No. 1669.—Charles Garneau *et uzor*,

- contre Zéphirin Gravel, St-Alban, prix de vente, \$135.00. Rap., 28 juin.
- No. 1671.—Honorabile Thomas Chase Casgrain, contre Louis Wenceslas Bonchard, Isle aux Coudres, *pro Regina*, \$500.00. Rap., 3 juillet.
- No. 1679. 14 juin.—Dame Emelie Josephine Lavoie *et vic.*, contre Esther La Brecque, Québec, loyer, \$169.00. Rap., 18 juin.
- No. 1773. 15 juin.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien, contre Nérée Gravel, fils de Louis, Ste-Anne-Saguenay, Obligation, \$880.21. Rap., 27 juin.
- No. 1675.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien, contre Fortunat Veilleux, St-George-Beauce, Obligation, \$728.68. Rap., 27 juin.
- No. 1677.—Le Crédit Foncier Franco-Canadien, contre Honoré Laliberté, St-Louis de Lotbinière, Obligation, \$700.11. Rap., 27 juin.
- No. 1681. 16 juin.—Alfred Arthur Thibault *et al.*, contre François Côté, Hébertville, Lac-St-Jean, \$184.20. Rap., 17 juillet.
- No. 1683. The Merchants Bank of Canada, Paulienne, contre Charles Toms saint Côté, La Canadière, et Edouard J. Angers, Québec, Rap., 28 juin.
- No. 1685. 18 juin.—Cyprien Dumas, contre John J. Veldon, Québec, en partage, \$140.00. Rap., 29 juin.
- No. 1689. 19 juin.—Jules Montagnon, contre Edmond Marie Temple, Québec, dettes et capias, \$1105.00. Rap., 30 juin.
- No. 1693.—Joseph Cyrille Hamel *et al.*, contre Edouard Barras, Lévis, sur compte, \$147.68. Rap., 27 juin.
- No. 1697.—Louis Edouard Couture, contre Jean Ruel, billet promissoire, \$101.25. Rap., 26 juin.
- No. 1699.—Joseph Goulet *et al.*, contre Honoré Jacques, St-Joseph, Beauce, sur compte, \$135.53. Rap., 29 juin.
- COUR DE CIRCUIT**
- No. 1973. 13 juin.—Edouard Bouffard, contre Marie A. Gosselin *et vic.*, et David Royer, tiers saisi, St-Tite-des-Caps, \$63.75. Rap., 30 juin.
- No. 1975.—Joseph Turgeon, contre Théophile Déclanjon, St-Roch, Québec, \$39.90. Rap., 21 juin.
- No. 1976.—Alphonse Gammond, contre Zotique Bédard, Montréal, \$96.00. Rap., 5 juillet.
- No. 1980. 14 juin.—John B. Caverhill *et al.*, contre Geo. Roy, Berthier, \$51.50. Rap., 26 juin.
- No. 1986.—Gauthier Gauthier, contre Frédéric Groleau, St-Gilbert, \$63.18. Rap., 26 juin.
- No. 1991.—Charles Darveau, contre Michel Nadeau, Lévis, \$20.26. Rap., 23 juin.
- No. 1992.—François Auger, contre Anselme Morency, Québec, \$25.80. Rap., 22 juin.
- No. 1994.—Joseph E. Bédard, contre Fidèle Blouin, Québec, \$72.58. Rap., 20 juin.
- No. 1995.—Marie L. Gauvreau, contre Edouard J. Angers, Québec, \$91.05. Rap., 21 juin.
- No. 1997. 15 juin.—Edouard Lapointe, contre Antoine Godbout, Cap Rouge, \$50.00. Rap., 28 juin.
- No. 1998.—Napoléon Kirouac *et al.*, contre Alfred Normand, St-Eugène, \$77.77. Rap., 30 juin.
- No. 1999.—Pierre Paquet, contre François Duchesneau, Saint-Ambroise, \$20.00. Rap., 26 juin.
- No. 2000.—Charles A. Langlois *et al.*, contre Emile Demers et Jean D. Rolland, tiers saisi, Montréal, \$115.65. Rap., 7 juillet.
- No. 2001.—Adjutor Drolet, contre Narcisse Turgeon, Québec, \$24.91. Rap., 21 juin.
- No. 2002.—Joseph B. Picard, contre John Kelly, Québec, \$39.37. Rap., 21 juin.
- No. 2003.—Edouard M. Lennon, contre Frs. Audet, St-Hilarion, \$60.00. Rap., 3 juillet.
- No. 2011. 16 juin.—Napoléon Kirouac *et al.*, contre François Marquis, Cacouna, \$20.53. Rap., 7 juillet.
- No. 2012.—Théodule Parent, contre Joseph Lapointe et la Cité de Québec, tiers saisi, Québec, \$28.41. Rap., 30 juin.
- No. 2013.—Raoul Renault, contre J. E. Bédard et Edmond Bélanger, tiers saisi, Québec, \$20.10. Rap., 26 juin.
- No. 2014.—Léon Lainé, contre Elzéar Vézina, Saint-Raymond, \$25.00. Rap., 28 juin.
- No. 2015.—Léon Lainé, contre Léandre Fréchet, Québec, \$23.00. Rap., 26 juin.
- No. 2018.—Achille Dussault, contre Ths. M. W. Pampalon et Adolphe Larue, tiers saisi, Québec, \$68.95. Rap., 26 juin.
- No. 2020. 18 juin.—Daniel Hector *et al.*, contre Charles Gingras, Québec, \$37.57. Rap., 30 juin.
- No. 2021.—Narcisse Côté, contre Bruno Duval, Village-Luzon, \$24.10. Rap., 26 juin.
- No. 2025.—Edouard Morin *et al.*, contre Elzéar Danielson, Roberval, \$20.60. Rap., 14 juillet.
- No. 2026.—Cyprien Desjardins, contre Octave Bolduc et Québec Gas Company, tiers saisi, Québec, \$25.75. Rap., 28 juin.
- No. 2033.—George T. Phillips, contre Elzéar Lasonde, Québec, saisie gagerie, \$61.74. Rap., 22 juin.
- No. 2034.—Ol. Edouard Gauvreau *et al.*, contre Maurice Croteau, Deschambault, \$83.85. Rap., 28 juin.
- No. 2035.—Charles Bertrand *et al.*, contre Marcel Ferland et Louis Larose, tiers saisi, Beauport, \$20.60. Rap., 29 juin.
- No. 2036.—Alphonse Dugal, contre Samuel Rousseau, St-Michel, \$90.00. Rap., 27 juin.
- No. 2038.—Alphonse Dugal, contre Elzéar Catellier, St-Michel, \$25.00. Rap., 27 juin.
- No. 2039.—Jean A. G. Tourangeau, contre Narcisse Brindamour, Québec, \$65.00. Rap., 25 juin.
- No. 2040.—Frs. X. Drouin, contre Abraham A. Hamel *et al.*, et Eugène Hamel *et al.*, mis en cause, Québec, \$70.50. Rap., 30 juin.
- No. 2043. 19 juin.—Alphonse B. Dupuis, contre Xavier Bilodeau, Saint-Etienne, \$56.35. Rap., 30 juin.
- Alfred Thiboutot, Lévis, \$20.00. Rap., 27 juin.
- No. 2044.—Antoine Mottard, contre F. X. Mottard, Saint-Basile, \$63.50. Rap., 30 juin.
- No. 2045.—Louis P. Thibault, contre No. 2046.—Joseph Bussière, contre Sem. Larue et Octave Laliberté, tiers saisi, Québec, \$25.50. Rap., 4 juillet.
- No. 2047.—Elzéar Vézina, contre Jean Bte. Raiche et Adolphe Cantin, tiers saisi, Québec, \$24.29. Rap., 4 juillet.
- No. 2049.—Thélesphore Létourneau, contre François Gilbert, Ste-Foye, \$28.00. Rap., 26 juin.
- No. 2050.—Charles Aubin, contre Jean Aubin, de Buckland, \$60.00. Rap., 5 juillet.
- No. 2051.—The Massey Harris Co., contre Narcisse Turgeon, St-Etienne de Beaumont, \$32.50. Rap., 27 juin.
- No. 2053.—Charles Martel, contre Dame Marie Fresne, Deschambault, \$27.22. Rap., 4 juillet.
- DÉCLARATIONS DE SOCIÉTÉS**
- 13 juin.—"Lafrance & Frère," boulangers. Elzéar Lafrance et Pierre Lafrance, tous deux boulangers, de Québec, associés.
- 15 juin.—"Colvin & Co," marchands de grains. Margaret Colvin, fille majeure, Dame Mary Anne Colvin, épouse commune en biens de Alexander Craib, autrefois de Québec, opérateur et télégraphe, et maintenant de lieux inconnus, dûment autorisée par un jugement rendu par Son Honneur le juge Routhier, du 12 juin courant (1894), et Delia Colvin, fille majeure, toutes trois de la cité de Québec, associées.
- 19 juin.—"J. Boivin & Co," épiciers.—Joseph Boivin, de Québec, faisant seul affaires sous les noms ci-haut.
- "W. F. Bowen & Co," horlogers et bijoutiers.—William Fountain Bowen, commerçant, et Dlle Clara Paquet, fille majeure, tous deux de la cité de Québec, associés.
- COMTÉ DE LÉVIS**
- VENTES**
- 12 juin.—P. C. Pelletier, marchand, Lévis, et Joséphine Leclerc.—Mariage.
- 13 juin.—Veuve Magloire Bégin, Bienville, à ses enfants mineurs.—Tutelle.
- Robert Andrew Ramsay et autres, Lévis, à Geo. B. Ramsay, \$1,000. Payé.
- 14 juin.—Chs. Desmarreau, ès q., à la faillite de J. A. Barras, à James Meerman, \$400. Payé.
- 15 juin.—Adélar Samson, à Jos. Fortin, d'une somme de \$5 de rente annuelle, due par Frs. Bilodeau, de Lévis.—Transport.
- Adélar Samson, à Jos. Fortin, d'une somme de \$13 de rente annuelle, due par les héritiers de feu Geo. Cloutier.—Transport.
- Chs. Carrier, charpentier, Lévis, à Joseph Turgeon, \$125. Payé.
- 18 juin.—Corporation de la ville de Lévis, Lévis, à Michel Denis, \$221. Payé.
- 19 juin.—Joseph Carrier, cultivateur, Saint-Henri, et Clara Couture.—Mariage.
- Frs. Carrier, cultivateur, Saint-Henri, à Joseph Carrier, cultivateur.—Donation.
- OBLIGATIONS**
- 15 juin.—Eustache Tardif, aiguilleur, Lévis, à la Société de Construction Permanente de Lévis, \$100.
- Henry Lamontagne, mécanicien, Saint-Joseph, à G. S. Marceau, \$28.40 d'un jugement.
- QUITANCES**
- 13 juin.—Placide Fontaine à Alfred Roy, cultivateur, Saint-Henri, \$116 de rente.

PRIX COURANTS EN GROS. - JEUDI, 21 JUIN 1894

| Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | |
|---|----------------|---------------------------|-------------|-----------------------------------|----------------|---------------------------|-------------|
| Siraps | qt. | Ours noirs grds p. pièces | 25 00 | Huiles | | Charpente, Pin | 16 00 25 00 |
| Sirap Redpath tin 2 lbs. | 0 10 0 40 | " petites | 5 00 15 00 | Huile de morne | 21 00 35 00 40 | " Bruché | 15 00 25 00 |
| " " 8 lbs. | 0 00 0 20 | Pecan | 5 00 7 00 | " blanche ord. | 21 00 40 00 45 | Lattes | 1 25 1 75 |
| " " quart g.l.o. | 21 0 50 | Renard argté. p. pièce | 14 50 65 00 | Huile de lard extra | 24 00 65 00 75 | Bardeaux Pin No 1 | 2 40 3 00 |
| Milasses | | " croisées | 2 50 5 00 | " de lard No 1 | 21 00 65 00 70 | " No 2 | 1 70 2 25 |
| Barbade tome nouv. | 21 0 28 0 30 | Renard roux | 1 25 1 40 | " olive p. machine | 21 00 1 10 | Cedre No 1 | 2 00 3 00 |
| " " tierces | 9 00 30 0 32 | Loup Cervin | 1 50 2 50 | " à lumière | 21 00 1 00 | Brdaux Cedr No 2 pm | 2 40 0 00 |
| " " quart | 9 00 0 00 0 33 | Marie-claire | 0 00 0 00 | " de palmé | 21 00 0 00 | Acejon de 1 à 3 p. le pd | 22 00 24 00 |
| Fruits | | Vison Foncee | 1 00 1 35 | " de lin ord. | 21 00 57 0 58 | Cerisier 1 à 4 p. le pd | 0 08 0 10 |
| Orange, Florid ble 176 | 3 50 4 00 | Loutre | 9 00 14 00 | " de balaine | 21 00 2 00 | Merisier 1 à 4 p. le pd | 20 00 0 00 |
| " " 200 | 3 50 4 00 | Rat musé hivr. | 0 00 0 14 | " de pétrole p. ch. | 21 00 0 10 | 8 X 8 | 20 00 00 00 |
| " " 150 | 3 25 3 50 | " Aut. & print. | 0 10 0 12 | " " ap 10 brl | 0 11 0 00 | Erable 1 à 2 p. | 15 00 00 00 |
| " " Valuee | 420 5 00 0 00 | Chat Sauvage | 0 50 1 00 | " " ap 5 brl | 0 00 0 12 | Noyer Indre 1 à 2 p. | 25 00 00 00 |
| " " 714 | 5 50 0 00 | Bot puante noir | 0 75 1 25 | " " ap 1 brl | 0 00 0 12 | Colombier 1 à 4 p. | 40 00 45 00 |
| " " Califr | Nav 2 75 3 00 | " " varié | 0 15 0 25 | " " 1 brl | 0 00 0 17 1/2 | Bois blanc 1 à 4 p. | 18 00 22 00 |
| Citrons Messine | 2 50 3 00 | Grains et Farines | | " " 10 brls | 0 00 0 17 | Chêne 1 à 2 p. roug. | 25 00 30 00 |
| Noix de Cocoe 100 | 4 25 4 50 | Blé par 60 lbs. | | Terbentine brl. | 0 47 0 48 | " " blanc | 40 00 00 00 |
| Figues, layers, anilles | 0 09 0 10 | Manitoba No 1 dur | 0 77 0 78 | Latex | | Pin : | |
| Raisin Malaga, quart | 3 50 4 00 | " 2 | 0 75 0 76 | Toison du Camb. | 16 0 17 0 19 | P. Striché g.l. 16 pm | 11 00 12 00 |
| Dattes nouv. lb. | 0 05 0 06 | Avoine nouv 34 lbs. | 0 40 0 41 | Arraché non astrip. | 16 0 19 0 21 | 1 1/2 g.l. 2 p. | 12 00 0 00 |
| Pommes seches lb. | 0 07 0 08 | Orge ord. 48 lbs. | 0 45 0 46 | A extra super. | 16 0 20 0 25 | p. qual. mare. | 20 00 25 00 |
| " " avapores lb. | 0 07 0 08 | Orge à Dreche | 0 50 0 55 | R superieur. | 16 0 18 0 19 | 1 1/2 g.l. 2 p. | 25 00 35 00 |
| Atocas brl. | 7 00 8 00 | Seigle par 56 lbs. | 0 52 0 53 | Noir. | 16 0 17 0 19 | p. mil. ell. strp. | 8 00 9 00 |
| Pommes nouvelles lb. | 1 25 1 50 | Mais, droit payé 56 lbs. | 0 56 0 58 | Cap de B. E. grasses | 16 0 14 0 16 | 1 1/2 g.l. 2 p. | 8 00 9 00 |
| Bananes le régime | 0 07 0 85 | " ordinaires | 0 40 0 00 | Cap de B. E. fines | 16 0 14 0 16 | p. mil. ell. sidg. | 11 00 12 00 |
| Ananas | 0 05 0 18 1/2 | Sacraim p. 48 lbs. | 0 45 0 48 | Austral peigne p. | 16 0 23 0 30 | 1 1/2 g.l. 2 p. | 8 00 9 00 |
| Topinambours, brl. | 0 00 0 00 | Farines | | " " " " | | 3 pos. mill. ell. | 8 00 10 00 |
| Oignons brl. | 1 20 2 00 | Patent d'hiver | 3 50 4 20 | Matériaux de construction. | | " " " " " | 6 00 0 00 |
| Raisin Imp. layers brl. | 4 25 4 50 | Patente moin | 4 50 5 25 | Bois : | | Tuyaux en long : | |
| " " Ex. house Mucal | 4 25 4 50 | Sticht Roller | 3 00 3 10 | Frêne 1 à 4 p. p. m. | 22 00 25 00 | pones p. long, de 3 p. | 0 45 0 00 |
| " " Imp. Ldon Laver | 2 00 2 10 | Extra | 3 00 3 10 | Bois carré p. pd. cube | 0 45 0 35 | " " " " | 0 60 0 00 |
| " " Imperial cabinet | 2 20 2 35 | Supérieure | 3 00 3 10 | " " blanc | 10 00 65 00 | " " " " | 0 80 0 00 |
| " " Cluster | 2 40 4 00 | Far. de boulgers | 3 50 4 00 | " " 1 p. | 12 00 18 00 | 12 | 1 25 0 00 |
| " " Fine Dehesa | 3 25 3 50 | Fine | 3 50 4 00 | Noyer Noir, culls. | 10 00 00 00 | 15 | 2 10 0 00 |
| " " Valence | 3 00 3 25 3 50 | En sup. | 1 60 1 75 | " " 2 qual. | 75 00 80 00 | 18 | 2 20 0 00 |
| " " Coraithé | 3 00 3 25 3 50 | Far. d'avoine ord. | 1 95 2 00 | " " 3 qual. | 55 00 110 00 | Cotons ronds : | |
| " " Sultanah | 3 00 3 25 3 50 | " " grand brl | 4 20 4 30 | Cedre rond | 4 00 0 07 0 10 | 4 pones ch. au m. | 0 75 5 00 |
| Fraises, pinte | 0 30 0 00 | " " de mais | 1 35 1 40 | " plat | 0 05 0 06 | 6 | 1 00 5 00 |
| Pourrares | | Son | 18 50 19 00 | " carré | 0 11 0 12 | 9 | 1 75 0 00 |
| Les prix cédulaires sont pour les pous. | | Moulée | 25 00 25 00 | Orne tendr. l'qual. | 30 00 28 00 | 12 | 2 50 0 00 |
| Vite rapide. | | Grn. | 19 50 20 00 | Orne dur, l'qual. | 5 00 10 00 | 18 | 3 00 0 00 |
| Cstordu printemps, per lb. | 4 00 4 75 | Ave roulee en sacs | 2 10 2 20 | Chêne rouge | 30 00 40 00 | Tuyaux réduction : | |
| Cstoraumont et hiver, lb. | 3 50 4 00 | " " brl | 4 20 4 30 | Shipping culls. | 10 00 14 00 | 6 X ponce et au m. | 1 40 0 00 |
| | | Bble XXX pr p. 3 lb. doz | 1 25 0 00 | Epimette marchée | 1 00 10 00 | | |
| | | " " 6 doz | 2 40 0 00 | " " culls. | 5 00 8 00 | | |
| | | " " Super 6 doz | 1 15 0 00 | | | | |
| | | " " 6 doz | 3 20 0 00 | | | | |

CHAPUT Freres
Maison fondée en 1886
10--PLACE D'ARMES--10
MONTREAL

Renseignements commerciaux et contentieux.
Renseignements minutieusement contrôlés sur toutes les maisons de commerce et d'industrie au Canada.

EN DECHARGEMENT
ex-Peace Maker
Venant directement des Barbades

400 tonnes MELASSE
20 barriques
20 quarts
ter CHOIX
Marque "Leacock"

N. RIOUX & CIE, 162 ST-PAUL QUEBEC

CANADA SUSPENDER Co.
Manufacture de
BRETELLES, ETC.,
31 et 33, rue Sault-au-Matlot, Québec

Demandez nos prix, ou demandez à nos agents voyageurs de vous faire visiter.
Mentionnez la Revue Commerciale.

J. Geo. Bussièrès, Architecte
et solliciteur pour brevets d'invention.
No. 60, COTE LAMONTAGNE.

En difficultés

QUEBEC

Québec.
Sannuel P. Thom, failli, réclamations reçues par F. Murphy, curateur, dans les 30 jours à compter du 30 mai.

Sainte-Foye.
Louis Bedard, failli, réclamations reçues par H. A. Bedard, curateur à Québec, dans les 30 jours à compter du 5 juin.

Percé.
J. A. L'Espérance, marchand, dividende payable à J. A. Coté curateur, 118 rue St Paul Québec, le, ou après le 28 juin.

St Louis de Mile End.
Jean Baptiste Corribeau, entrepreneur; vente aux enchères à Montréal; un lopin de terre de 90 pieds sur 75 pieds situé à 8 int-Louis de Mile End, et d'une créance hypothécaire de \$525, mardi, 26 juin courant.

Sainte-Monique de Nicolet.
J. D. Therion, marchand général; acte de cession à A. Lamarche.

Gananoque
J. B. Turner, épicière; offre de composition à 25c. dans la piastre.

Sherbrooke
J. McManus & Cie, magasin général; stock vendu aux enchères le 19 juin.

Hereford
Wm. W. Sawyer, hôtelier; acte de cession.

Louiseville
A. F. Gravel, demande de cession

Magog
G. W. Ayer & Cie., négociants; acte de cession

Montreal.
J. N. Lamarche & Cie., reliers; faillis. Assemblée des créanciers le 22 juin.
Theo. Delage, peintre; faillis. Bilodeau et Renaud nommés curateurs.
D. Parker, charretier; failli. Chs. Desmarteaux nommé curateur.
Cie Manufacturière, Thos. McDonald, en faillite; A. W. Stevenson nommé curateur.
Robert Beckham, entrepreneur, failli; Riddell et Connon nommés curateurs.
Dans l'affaire de J. A. Boucher, épicière, il y a eu assemblée des créanciers hier, 21 juin.
Cunningham & Robertson, fabricants de moulures, etc.; stock vendu le 22 juin.
Gédéon Gravel, entrepreneur; acte de cession consenti et enregistré.
Thos. Boyle, aubergiste, vente par exploit d'huissier.
D. Parker, charretier; offre de composer à 25c. dans la piastre.
C. G. Brodeur, ferblantier et couvreur; composition à 50c. dans la piastre.
Beaudoin & Drolet, constructeurs; demande de cession.

St-Félix de Valois.
L. Cadieux, magasin général; stock vendu.

ONTARIO

Toronto
Geo. Diehl & Cie., fabricants de man-

BOISSEAU & BELAND

IMPORTATEURS DE GROS DE

Etoffes et tissus, Epicerie, Librairie, Coutellerie, Parfumerie, Bijouteries, Fournitures pour Tailleurs et Cordonniers, Articles de Fantaisie, Jouets, Pipes, Cigare, Cigarettes, Valises, etc.

La maison Boisseau & Beland est la seule maison de commerce de Québec qui fasse une spéciale de l'importation des feux d'artifice, etc., etc.

On sollicite votre visite avant de solliciter votre commande.

Tout ordre par la maille sera rempli avec diligence. Nous avons plusieurs jobs à offrir.

41-B, RUE SAINT-PIERRE, QUEBEC

TELEPHONE 508

JOBIN & ROCHETTE

QUEBEC.

Jobin & Nadeau

MARCHANDS DE

BOIS DE CONSTRUCTION

— ENCOGNURE DES —

**Rues Colomb et Voltigeurs
St-Roch**

Assortiment complet de tous les bois de char pente et de menuiserie du marché. Bois choisis. Conditions libérales.

F. KIROUAC & FILS

MANUFACTURIERS DE

VERMICELLI ET MACARONI

Marchands en gros de Farines de toutes les qualités, depuis les plus hautes Patent aux farines les plus communes, en poches de toile ou coton, et en quarts. Aussi: Lard coupe court et déossé, Saïndoux en saux de la marque Frontenac, Saïndoux pur ou composé, en chaudières de 3, 5, 10 et 20 lbs, Sel fin en sacs de 3, 5 et 56 lbs. Gruau granulé, standard et fin, Avoine roulee, Barley, Pois cuisants et bien nettoyés, Son, Gru, Pain de lin, Mouton d'avoine, Mouton de Blé d'Inde (corn feed), Blé d'Inde rond, Fèves blanches, avoine d'Ontario et de Québec, etc.

Nous faisons une spécialité des Farines fortes à l'usage des boulangers.

F. KIROUAC & FILS,
Côté des rues St-Pierre et St-André,
Basse-Terre, Québec.

Correspondance sollicitée.

Oct. T. Poitras

Successieur de Drolet & Poitras

ETABLISSEMENT EN 1885

Farine, Grains, Produits et Provisions en gros. Farines Fortes à boulangers, Patent, Roller, Extra et Commune, de toutes qualités. Lard, Saïndoux, Sel, Beurre, Fromage, Gruau, Pois écaillés, Son, Gru, Blé, Orge, Pois, Avoine, Fèves, Etc.

Correspondance sollicitée.

RUE DALHOUSIE, QUEBEC

MELASSE BARBADES

Qualité Supérieure!

Tonnes — Barriques — Quarts

Au plus bas prix du marché!

**LANGLOIS & PARADIS
QUEBEC.**

teaux de cheminée, carrelage, grilles, etc.; stock et outillage annoncé pour être vendus aux enchères le 26 juin.

Jodille & Cie, marchands de meubles et tapis; stock annoncé comme devant être vendu aux enchères le 27 juin.

Lorneville

Samuel Cameron, marchand général; stock vendu à J. Gilmore.

Poole

John Hippler, sellier; acte de cession à W. B. Froehorn.

Warrington

Compagnie de Nickel Drury; Henry Barber, de Toronto, nommé liquidateur permanent.

Greenmore

Wm Cauthers, meublier et entrepreneur de pompes funèbres; stock annoncé pour être vendu à l'enchère le 27 juin.

Galt

J. Matchett, marchand de tissus, de confections et de chaussures; stock vendu à A. et B. Atkinson qui en prendront possession le 22 juin.

London

Marshall Frères, marchands de thés; stock annoncé pour être vendu aux enchères le 22 juin.

Newmarket

R. Park & Cie, tanneurs, offrent une composition.

Hamilton.

Geo. Heilig, constructeur; acte de cession à E. G. Zealand.

Saint-Thomas

W. H. Burbridge, selliers; biens saisis par huissier.

Tilsenburg

J. T. Mowat, orfèvre; stock annoncé pour être vendu aux enchères le 27 juin.

Toronto

Hall Frères, photographes et marchands d'effets d'artistes; stocks annoncés pour être vendus par exploit d'huissier.

Thomas MacDonald, marchand de chaussures; acte de cession à A. W. Blatchford, de Toronto.

Amelia Chisholm, marchande de nouveautés; stock annoncé pour être vendu aux enchères.



J. F. OUDRY

DYNAMOS

pour éclairage électrique, amarrures et ouvrages de plaque électro-galvanique.
Transmission de pouvoir moteur et moteurs électriques. Éléments pour grandes lignes de service et autres.

On demande des agents.

524, RUE ST-VALIER, QUEBEC

TERRENEUVE

Baie Roberts

Richard H. Taylor, magasin général; demande de déclaration de faillite.

NOUVEAU-BRUNSWICK

Saint-Jean

B. Steeves, marchand de chaussures; à suspendu paiements.

Fredericton

Andrew Lottimer, marchand de chaussures, à suspendu paiement.

Petit Codiac

C. H. Kerth, magasin général, demande du délai.

COLOMBIE ANGLAISE

New-Westminster

Compagnie d'emballage Prescott; vente à la compagnie de pêche de la rivière Fraser.

Victoria

M. C. Brown, aubergiste; exploitation vendue à T. W. Carter.

A. B. King, boulanger; acquittement d'une créance hypothécaire mobilière de \$200.

Vancouver.

Dame Kate Hamafin, magasin de modes; fermé par ordre des créanciers.

NOUVELLE-ÉCOSSE

Mines Montague

Syndicat Symonds Kaye; brefs de saisie pour \$224 et \$212.

Yarmouth

Compagnie du Grand Hôtel; bref de revendication de débentures au montant de \$15,000; saisie ouvrière de \$11,301.

Joseph B. Burrill, boucher; brefs de saisie pour \$151, \$196, \$35, \$97 et \$145.

H. F. Cann, marchand de chaussures; vente de stock à G. A. Harris.

Joggins.

A. E. Melançon, magasin général; biens de faillite annoncés pour être vendus sur soumission.

Windsor

Henry Worth, regrattier; acte de cession.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Kensington

Anderson & Frères, magasin général; offre de composition à 30c. dans la piastre.

— . 0 : —

PRIX COURANTS EN GROS — JEUDI, 21 JUIN 1894.

| Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | |
|--|-------------------|-------------------------------|-------------------|---------------------------------|-----------|--|-------------------------------|
| Zinc : | | Fevhiane : | | Fils de Laiton : | | Prix en gros | |
| 9 x 6 " | 1 50 0 00 | Lingots "Spelter" .. | 0 04 1/2 0 04 1/2 | Coke 1 C. p. boîte, | 3 25 3 45 | A collets p. lb. | 0 30 0 35 |
| 12 x 9 " | 2 75 0 00 | Feuilles, No 8 | 0 05 1/2 0 05 1/2 | Charbon bois C. boîte, | 3 60 3 75 | Fentes Malles : | |
| Connexion simple, carrée ou fausse équerre : | | Acier : | | Pour chaque X- | | Par lb. | 0 09 10 |
| 4 x 4 1/2 pouces chacun, .. | 0 90 0 00 | Aressort, .. p. 100 lbs, | 2 75 3 00 | additionnel, ext. " | 0 75 0 00 | Enclumes | 0 11 0 11 1/2 |
| 6 x 4 " | 1 50 0 00 | A lisse | 2 25 2 50 | Faillat : | | Charnières : | |
| 6 x 6 " | 1 50 0 00 | A bandage | 2 60 0 00 | A ceceler .. p. 100 lbs, | 2 45 2 50 | T et "Strap" | 0 05 1/4 |
| 9 x 6 " | 2 10 0 00 | A pitou | 3 00 3 25 | Double | 2 45 2 50 | "Strap" et Gond filetes, | |
| 9 x 9 " | 2 10 0 00 | Fendu | 11 00 0 00 | Fers et Quincaillerie | | p. Br. | 0 04 0 04 1/2 |
| 2 x 9 " | 3 00 0 00 | Poule, ordina. | 0 00 0 00 | Fers à cheval : | | Chais coupés à chaud : | |
| 2 x 12 " | 3 00 0 00 | De mécanique, .. | 3 25 3 50 | Ordinaires, p. 100 lbs, | 3 50 3 60 | De 0-5/8 pouce, p. 100 lbs, | 1 50 0 00 |
| Connexion double, carrée ou fausse équerre : | | Fers en gousses : En magasin, | | Fers à repasser : | | De 5/8 " | 0 00 1 35 |
| 4 x 4 1/2 pouces chacun, .. | 1 40 0 00 | Siemens, p. tonne, | 18 50 19 50 | De 1 1/2 " | 3 20 3 25 | De 3/4 à 4 " | 0 00 2 05 |
| 6 x 4 " | 1 50 0 00 | Coltess, | 21 00 0 00 | Par 100 lbs. | 3 20 3 25 | De 3 pouces, | 0 00 2 10 |
| 6 x 6 " | 1 50 0 00 | Calder, | 20 00 0 00 | Compés, toutes dimen- | | De 2 1/2 à 2 1/2 " | 0 00 2 15 |
| 9 x 6 " | 2 15 0 00 | Lamington, | 20 00 0 00 | sions, p. 100 lbs, | 2 30 0 00 | De 2 à 2 1/4 " | 0 00 2 30 |
| 9 x 9 " | 2 15 0 00 | Stam-urley, | 20 00 20 50 | Pressés, de 1/2 pouce .. | 4 75 0 00 | De 1 1/2 à 1 1/2 " | 0 00 2 50 |
| 12 x 9 " | 4 00 0 00 | Gartsberrie, | 20 00 20 50 | " 5/16 | 4 50 0 00 | De 1 1/4 " | 0 00 2 50 |
| 12 x 12 " | 4 00 0 00 | Carbone, | 19 00 0 00 | " 3/8 | 4 25 0 00 | De 1 a " | 0 00 2 40 |
| Siphon, simp. doub. | | Eglington, | 18 50 0 00 | " 1/2 | 3 00 0 00 | Chais coupés à froid : | |
| 4 pouces | 1 40 0 00 | Fers en barres : | | Escompte, 20 p. c. Galvanisées, | | De 1 1/2 à 1 1/2 pes., p. 100 lbs, | 0 00 2 40 |
| 6 " | 1 50 2 75 | Ordinaire, p. 100 lbs, | 1 80 1 85 | extra par 100 lbs, net | \$2 50 | De 1 1/4 pouce, | 0 00 2 80 |
| 9 " | 2 75 3 50 | Alfine, | 0 00 2 25 | Fils de fer : | | Chais en acier, 10 cts en plus, pour | |
| 12 " | 4 00 6 00 | De Suède | 3 75 0 00 | Poléale No 1 à No 8, par | | clous jusqu'à 1 1/4 pouce et 30 cts plus | de 1 1/4 pouce à 1 1/2 pouce. |
| Tuyaux à cheminées : | | De Norwège, .. | 3 75 0 00 | 100 lbs. | 2 60 2 70 | Chais à fleur par 100 lbs : | |
| 9 pouces, par pied, | 0 25 0 00 | Lownmore, | 5 25 5 50 | No 9 | 0 00 2 65 | 1 pouce | 3 85 0 00 |
| 12 " | 0 40 0 09 | Tôle : | | No 10 | 0 00 2 65 | 1 1/4 " | 3 35 0 00 |
| Briques, tre. qual. p. mill. 7 | 6 00 0 00 | Noir, Nos 10 à 16 lb, | 2 35 0 00 | No 12 | 0 00 2 75 | 1 1/2 " | 2 95 0 00 |
| 2me | 5 50 0 00 | " Nos 17 à 20 .. | 2 10 2 35 | Passant feu, de No 1 à | | 1 3/4 " | 3 10 0 00 |
| Chaux, mar. p. 100 lb, | 0 40 0 00 | " Nos 20 à 28 .. | 2 25 0 00 | No 8, par 100 lbs .. | 2 65 2 70 | 2 1/2 " et plus | 3 00 0 00 |
| Ciment, Portland, part. | 2 00 2 55 | " No 28 | 0 00 0 00 | No 9 | 0 00 2 75 | 2 3/4 " | 3 00 0 00 |
| Briques à cu par mill., | 15 00 20 00 | Galvanisé, No 24, .. | 0 01 0 00 | No 10 | 0 00 2 90 | 3 pouces | 2 75 0 00 |
| Métaux | | " No 26, | 0 04 1/2 0 06 | No 11 | 0 00 3 00 | Chais à quarts par 100 lbs : | |
| Cuivre, Lingot, .. p. lb | 0 10 0 11 | " No 28, | 0 05 1/2 0 06 | No 12 | 0 00 3 10 | 1 pouce | 3 65 0 00 |
| " en feuille, | 0 15 1/2 0 22 | Etames : | | No 13 | 0 00 3 15 | 1 1/4 " | 3 40 0 00 |
| Etain, lingots, | 0 18 0 20 | No 24, 22 x 30 | 0 05 1/2 0 07 | No 14 | 0 00 3 35 | 1 1/2 " | 3 15 0 00 |
| " barres, | 0 20 0 21 | No 26, 22 x 30 | 0 05 1/2 0 07 | Galvanisé de No 1 à No, | | Chais à river, p. 100 lbs : | |
| Plomb : | | No 28, 24 x 36 | 0 05 1/2 0 07 | 7, par 100 lbs | 0 00 3 35 | 1 pouce | 4 40 0 00 |
| Saunons, .. p. 100 lbs, | 2 80 3 00 | No 24, 8 x 36 | 0 05 1/2 0 07 | No 9 | 0 00 3 50 | 1 1/4 pouce | 3 20 0 00 |
| Tuyaux | 5 25 7 50 | No 21, 8 x 36 | 0 07 0 07 | No 10 | 0 00 3 65 | 1 1/2 à 1 3/4 pouce | 3 00 0 00 |
| Feuilles, .. p. lb, | 0 05 1/2 0 03 1/4 | De Russie, Nos 8, 9, 11 | 0 00 0 00 | Ecuette 10 cts, | | 2 1/2 à 2 3/4 " | 2 90 0 00 |
| De classe, | 0 05 1/2 0 06 | 10 | 0 00 0 00 | A tuyaux, poche, No 18, | | 2 3/4 à 2 3/4 " | 2 90 0 00 |
| | | Du Canada, p. boîte, | 2 35 2 50 | par 100 lbs | 6 25 6 75 | 3 pouces et plus | 2 75 0 00 |

THIBAudeau FRERES & C^{ie}

Importateurs et marchands en gros de

MARCHANDISES SECHES

Anglaises, Etrangères et Canadiennes

NOS. 41 ET 43, RUE DALHOUSIE QUEBEC

Branches: Thibaudau, Bros & Co, Montréal, Thibaudau, Bros & Co, Londres, E. C., Angl.

J. - B. RENAUD & C^{ie}

Grains et Graines de semence, Graines de Mil, Trèfles rouge, blanc, alsike, Mammoth, Vermont, etc., etc.

Blé, Orge, Pois, Avoine, Blé d'Inde à silos, di verses variétés.

Farines, Grains et Provisions.

Viandes fumées, etc., etc.

126 à 140 RUE ST-PAUL QUEBEC.

CHAREST & JULIEN

FABRICANTS DE HARNAIS

Coin des rues du Pont et du Roi ST-ROCH, QUEBEC

300 harnais de travail valant \$6.50 pour \$4.50. 300 harnais de travail valant \$10.00 pour \$6.50. Harnais de fantasia depuis \$8.00 à \$100.00.

Une visite est sollicitée.

CHAREST & JULIEN

A l'enseigne de la BRIDE D'OR

REVUE DES MARCHÉS DE QUÉBEC

Québec, 21 juin 1894.

Semaine tranquille dans la plupart des lignes d'affaires. Assez d'activité cependant les achats se font surtout dans les marchandises communes.

L'épicerie ne se plaint pas trop, mais ne fait pas d'aussi bonnes affaires que l'an dernier.

Dans la chaussure, la spécialité en vogue est celle des cuirs roux (russet), les marchands ici, dans Ontario, dans les provinces maritimes, s'abstiennent d'acheter; il va falloir aller les revoir en juillet.

Les cuirs sont stationnaires. Les peaux vont tranquillement.

Dans la quincaillerie, il se fait d'assez bonnes affaires.

Les remises se font encore difficilement, surtout du côté de la campagne; dès que les produits des beurriers et des fromageries seront bien lancés et placés, la situation devra nécessairement s'améliorer; les marchands de la campagne devront surveiller ce moment-là.

Du côté des Etats-Unis, on constate une légère amélioration dans les affaires. Rarement, on n'y a vu les stocks aussi bas entre les mains des marchands et des fabricants. Sur le marché de New York, l'argent est facile; les prêts sont à 1 %.

À Québec, les banques se montrent assez rigides; c'est au point que les marchands et les industriels s'en plaignent beaucoup. Cela prouit un état de gêne sur le marché. Les banques refusent de dépasser la limite d'escompte accordé à

un négociant, ce qu'elles avaient habitude de faire auparavant; dans quelques cas, elles ont fermé net leur escompte à des négociants jouissant de bon crédit. Une certaine dose de conservatisme et de prudence en affaires n'est pas déplacée; mais pas trop n'en faut, car alors les banques qui sont créés pour aider au commerce, lui mettent des entraves parfois désastreuses. Il est vrai que nous venons de traverser une saison où les banques font leur inventaire annuel et qu'il s'agit pour chacune d'elle de présenter le bilan du meilleur ensonpoint possible; mais cela ne fait guère l'affaire de la clientèle, dont les besoins et les obligations marchent régulièrement d'un jour à l'autre, sans s'occuper des rappas annuels des banques et des nerfs des directeurs et des actionnaires.

GRAINS ET FARINES

Le marché aux blés et aux farines est très ferme.

Les approvisionnements d'avoine sont bons et les prix se maintiennent fermes.

Les cotes sont restées sans changements, excepté pour le son et la farine superfine.

Blé d'Inde jaune, minot 56 lbs. 0.60 à 0.62
" blanc

GRAINES FOURRAGÈRES

Graine de mil, \$2.25 à \$2.40 par 45 lbs;

Trèfle rouge, sans changements, 81 cts à 12 cts. la livre, suivant la qualité;

(MAISON DE CONFIANCE) fondee en 1875
E. Roumilhac
 IMPORTATEUR
 17-19, rue St-Jean, Québec

F. COURDEAU & FRERE
 Tanneurs et Corroyeurs
 MARCHANDS DE

Cuir, Findings et PEaux, importateurs de
 cuirs français, anglais et américains.
 Exportateurs de cuirs domestiques.
 Manufacturiers de Chevre Dongola, Chevre a
 l'huile.

302, RUE ST-VALIER
 QUÉBEC

PLAMONDON & CHASSE
 MARCHANDS EN GROS

Viz. Bis-cuits, Grains de toute sorte, Farines
 de toutes qualités, en lots, à la satisfaction des
 clients. Blé, Trèfle, Farines par char, Lard, Sain
 doux, Poissons, Mil, Foin pressé, etc.

Coin des rues St-André, Dalhousie
 et Bell's Lane, Québec

"L'ELECTEUR"

Journal d'information po-
 litique et generale

(Quotidien et Hebdomadaire)

—o-x-o—

TIRAGE CERTIFIÉ :
11,975

Les hommes d'affaires, négociants, indus-
 triels, qui desirant se mettre en communi-
 cation avec le public, ne sauraient mieux faire que
 de lui parler par l'organe de "L'ELECTEUR".

—o-o—

Département Typographique

Ouvrages typographiques de tous genres
 exécutés avec soin et promptitude

LIVRES, FACIUMS, COMPTE-RENDUS, FORMULES, ENTOUS GENRES, CIRCULAIRES DE COMMERCE, PLACARDS, PROGRAMMES DE THEATRE, CARTES DE VISITE, ETC., ETC., ETC.

CANADA
 ROYALTE DE QUÉBEC
 District de Québec

Je, Louis Eugène Thompson, gerant de l'éta-
 blissement de "L'ELECTEUR" déclare:
 Que la circulation régulière de "L'ELEC-
 TEUR" est aujourd'hui de onze mille neuf
 cent soixante et quinze copies il y a. Et je
 fais cette déclaration, la croyant consciencieu-
 sement vraie et en vertu de l'acte 37 Victoria
 concernant la suppression des serments extra
 judiciaires.

LOUIS EUG. THOMPSON,

Declare devant moi à Québec
 le 4 décembre 1893.

E. G. MEREDITH N.P.

VINS DE BORDEAUX
 ET DE BOURGOGNE,
 CONSERVES ALIMENTAIRES,
 DENRÉES COLONIALES.

Seul représentant à Québec des maisons
 Guillaume Malifaud, St-Même Cognac,
 EAUX-de-vie fines de Cognac,
 A. Bosc & Cie, Bordeaux,
 Huile d'olive doublement clarifiée.

Trèfle blanc, 16cts. à 22cts la livre ;
 Trèfle grand (mammoth) du Vermont,
 12cts. la livre.

FARINES

| | | |
|--------------------------|-----------------|-------|
| Farine (patent)..... | \$3.30 à \$3.75 | baril |
| Farine de cylindre..... | 3.20 à 3.30 | " |
| Extra..... | 3.00 à 3.10 | " |
| Supérieure..... | 2.75 à 2.80 | " |
| Commune (low grade)..... | 2.50 à 2.60 | " |
| Forté de boulanger..... | 3.50 à 3.70 | " |
| Supérieure extra..... | 2.80 à 3.00 | " |
| Fine..... | 2.50 à 2.60 | " |

FARINE EN POCHES

| | | |
|------------------------------|-----------------|--------------|
| Farine de cy- lindre..... | \$1.50 à \$1.60 | poche 98 lbs |
| Extra..... | 1.40 à 1.50 | " |
| Supérieure..... | 1.30 à 1.45 | " |
| Commune..... | 1.20 à 1.30 | " |
| Farine de fa- mille..... | 1.50 à 1.70 | " |

LARD ET SAINDOUX
 Pas de changements; marché ferme
 cependant aux dernières cotes.
 Short cut \$18.50 le baril, 200 lbs.
 Mess. \$17.50 " "
 Thin mess 16.00; " "
 Saïndoux composé, \$1.55 à \$1.60 le seau
 (20 lbs.)

PROVISIONS

| | |
|---------------------------------|--------------|
| Beurre frais par lb..... | 0.20 à 0.22 |
| " salé "..... | 0.17 à 0.19 |
| Patates, minot..... | 0.30 à 0.35 |
| Oeufs, douzaine..... | 0.12 à 0.14 |
| Sucre d'érable, lb..... | 0.06½ à 0.07 |
| Sirup d'érable, gall..... | 0.70 à 0.80 |
| Fromage, lb..... | 0.12 à 0.14 |
| Oignons, baril..... | 3.00 à 3.50 |
| Pommes, "..... | 4.00 à 5.00 |
| Orange Floride, boîte..... | 5.00 à 6.00 |
| " Valence, caisse..... | 5.00 à 5.50 |
| " Jamaïque, baril..... | 5.50 à 6.00 |
| Citrons, boîte..... | 2.50 à 3.00 |
| Tabac can. en feuilles, lb..... | 0.15 à 0.20 |

BEUF, MOUTON

| | |
|---------------------------------|-------------|
| Beuf 1ere qual. par 100 lb..... | 8.00 à 8.50 |
| " 2e "..... | 7.00 à 8.00 |
| " 3e "..... | 5.50 à 7.00 |
| " par livre..... | 0.07 à 0.10 |
| Mouton "..... | 0.08 à 0.10 |
| " du printemps, chaque..... | 3.00 à 4.00 |

LARD

| | |
|-----------------------------|---------------|
| Porc frais, 100 lbs..... | 6.25 à 7.00 |
| " par lb..... | 0.10 à 0.11 |
| Lard salé "..... | 0.11 à 0.12 |
| " par brl..... | 17.50 à 18.50 |
| Jambon frais par livre..... | 0.08 |
| " fumé "..... | 0.10 à 0.11 |

VOILAILES

| | |
|------------------------|-------------|
| Volailles, couple..... | 0.75 à 1.00 |
| Oies..... | 1.25 à 1.50 |
| Canards..... | 1.00 à 1.50 |
| Dindes..... | 3.00 à 4.00 |

POISSON

| | |
|--------------------------------|---------------|
| Morne sèche, quintal..... | 4.25 à 4.75 |
| " verte, baril..... | 4.00 |
| Saumon No. 1, 200 livres..... | 15.00 à 15.50 |
| Hareng du Labrador, baril..... | 3.00 à 4.00 |
| Hareng Cap Breton, baril..... | |
| Truite par baril..... | |

PEAUX
 Les peaux font comme suit :
 Peaux de Toronto : No. 1, 3½c, No. 2,
 3c, No. 3, 2c.
 Peaux de Montréal : No. 1, 1c, No. 2,
 3c, No. 3, 2c.
 Peaux de Québec : No. 1, 3½c, No. 2
 2½c, No. 3, 1½c.

Revue de Montreal

Montréal, jeudi, 21 juin 1894.
 La saison d'été étant à son milieu, la
 chaleur intense qui prédomine, le besoin
 de pluies dans les Etats du Nord-Est et
 du Sud-Est, l'incertitude continue au su-
 jet du tarif qui empêche le commerce de
 s'approvisionner pour l'automne, la sta-
 gnation industrielle minière, etc., sont
 autant de causes qui produisent l'inac-
 tivité dans les affaires aux Etats-Unis.
 L'indication est que la grève minière tou-
 che à sa fin. Vers le milieu de la semaine
 prochaine, il y aura assez de mineurs à
 l'ouvrage pour que l'exploitation dans les
 régions minières soit considérée comme
 reprise. Si les propriétaires des usines
 métallurgiques et des scieries de l'ouest
 refusent de consentir à l'échelle de gages
 que propose l'Association des ouvriers, on
 peut s'attendre à une hausse pour le fer
 et l'acier.

La situation est meilleure à Pittsburg;
 dans les régions de l'Est et la dépression se
 continue. Les cotons et les laines ont
 peu d'activité. Il y a accumulation de
 production à certains endroits, pendant
 qu'en d'autres les filatures sont fermées.
 Les Etats de la Nouvelle-Angleterre
 expédient beaucoup plus que depuis quel-
 que temps. Le commerce général est sta-
 gnant à Buffalo. Quelques villes du sud
 rapportent qu'il y a progrès à Jackson-
 ville, Memphis, Nashville et à la Nou-
 velle-Orléans, on constate une bonne amé-
 lioration.

Dans les principaux centres commer-
 ciaux du Canada, on ne remarque guère de
 reprise. Les affaires restent dans le
 même état.

Les faillites aux Etats-Unis se chiffrent
 par 227 cette semaine, contre 207, la se-
 maine précédente, 303 la deuxième se-
 maine de juin, en 1893, 161 en 1892, et
 230 en 1891, même semaine.

COMMERCE DE BESTIAUX

La semaine qui vient de s'écouler offre
 des données intéressantes pour ce genre
 de commerce :

| Steamer | Destination | Bétail | Moutons |
|---------------|-------------|--------|---------|
| Storm King.. | Londres | 84 | |
| Virginian.... | Londres | 545 | 598 |
| Austrian.... | Londres | 372 | |
| Merrimac.... | Londres | 375 | 182 |
| Parkmore.... | Liverpool | 651 | |
| Laurentian.. | Liverpool | 675 | |
| Lake Ontario | Liverpool | 424 | |
| Dominion.... | Bristol | 425 | |
| Sarnatian.... | Glasgow | 481 | 499 |
| Hestia..... | Glasgow | 430 | |
| | | 4462 | 1279 |

PRIX COURANTS EN GROS - JEUDI, 21 JUIN 1894

| Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | | Prix en gros | |
|---|------|-----------------------------------|------------------------------------|--|--|--------------|--|
| Pas d'escompte | | | | Vis, à bois : | | | |
| Clous à caisse à tabac : | | | | Escompte..... 0 75/0 00 | | | |
| 1 1/2 pouce, par 100 lbs. | 3 40 | 0 00 | Cuivre..... 0 00 0 70 | | | | |
| 1 3/4 " " " | 3 00 | 0 00 | Verres à Vitres | | | | |
| 2 " " " | 2 80 | 0 00 | United 00 à 25... 50 pds 1 25 1 30 | | | | |
| 2 1/2 " " " | 2 65 | 0 00 | " 26 à 40... 50 pds 1 35 1 40 | | | | |
| 3 " " " | 2 50 | 0 00 | " 41 à 50... 100 pds 2 80 2 90 | | | | |
| 3 1/2 " " " | 2 40 | 0 00 | " 51 à 60... 100 pds 3 15 3 40 | | | | |
| Clous à cheval pointés et finis | | | | United 62 à 70... 100 pds 4 00 0 00 | | | |
| Escompte 50 et 10. | | | | " 71 à 80... 100 pds 4 50 0 00 | | | |
| 5 lbs.....liste, 0 30 | 0 00 | " 81 à 85... 100 pds 0 00 4 95 | | | | | |
| 6 lbs.....liste, 0 37 | 0 00 | " 86 à 90... 100 pds 0 00 0 00 | | | | | |
| 10 lbs.....liste, 0 24 | 0 00 | Peaux et suif | | | | | |
| 15 lbs.....liste, 0 23 | 0 00 | Prix payés aux bouchers : | | | | | |
| et 10 lbs.....liste, 0 22 | 0 00 | PauVte No 1 p. 100 lbs. 3 50 4 00 | | | | | |
| Clous à brochettes à souliers, p. cent. | | | | Peaux Vtes No 2 " 2 50 3 00 | | | |
| Escompte..... 0 25 0 00 | | | | Peaux Vtes No 3 " 1 00 1 50 | | | |
| Brochettes, pointés, etc. | | | | Bull. 100 lbs..... 0 00 4 00 | | | |
| En paquets, escompte..... 0 00 0 40 | | | | Peaux monton p. pièce 0 75 0 80 | | | |
| A la livre, escompte..... 0 00 0 40 | | | | Peaux mont. tend. " 0 00 0 00 | | | |
| Clou de broche : | | | | Peaux veaux..... lb. 0 05 0 06 | | | |
| 75 p. c. Escompte sur la liste. | | | | Hamilton No 1, sup. p. 3 00 0 00 | | | |
| Boulons : | | | | " No 2, " 2 00 0 00 | | | |
| A voiture, escompte..... 0 00 0 65 | | | | Toronto No 1, " 3 00 0 00 | | | |
| A têtes fraîches..... 0 00 0 60 | | | | " No 2, " 2 00 0 00 | | | |
| A charrie..... 0 00 0 45 | | | | Ces prix sont ceux de Forest. | | | |
| A poêle..... 0 00 0 47 1/2 | | | | Suif raff..... 100 lbs. 4 50 0 00 | | | |
| Fibères et Couverts : | | | | Suif brut..... 2 00 3 00 | | | |
| Liste..... escompte, 0 20 0 00 | | | | Provisions | | | |
| Tarvaux mêlés : | | | | Bœuf salé mess 200 brl. 0 00 12 00 | | | |
| (Taper Taps), escomp. 0 35 0 00 | | | | Lard " Chicago, brl. 0 00 17 00 | | | |
| Linus Rapés et Tiers-points : | | | | Lard can Short cut brl 0 00 17 00 | | | |
| 1ère qualité, escompte, 0 00 0 20 | | | | Saïndoux canadien, lb. 0 02 50 100% | | | |
| 2ème qualité, " 0 00 0 50 | | | | " mélangé, lb. 0 05 50 est 1/2 | | | |
| Mèches de Tarrière : | | | | Jambons grands..... lb. 0 00 0 10 | | | |
| Escompte..... 0 50 0 00 | | | | " Anchor " 0 05 0 11 | | | |
| Tarières..... 0 40 0 45 | | | | " Bacon..... 0 12 0 00 | | | |
| | | | | Pore abattu, p. 100 lbs. 7 00 0 00 | | | |
| | | | | " " p. char. 0 00 0 00 | | | |
| | | | | Cottolene, seau 20 lbs 0 95 0 00 | | | |
| | | | | " " 10 lbs 0 95 0 00 | | | |
| | | | | " " 5 lbs 0 95 0 00 | | | |
| | | | | " " 3 lbs 0 95 0 00 | | | |
| | | | | Poissons | | | |
| | | | | Harang Labrad. 1 brl. 0 00 5 25 | | | |
| | | | | " " 1/2 br. 0 00 3 00 | | | |
| | | | | " Cap Breton brl. 0 00 5 25 | | | |
| | | | | " " 1/2 br. 0 00 3 25 | | | |
| | | | | Morue sèche, " 1/2 brl. 0 00 5 00 | | | |
| | | | | " No 1 vert en gr. lb. 0 02 1/2 0 00 | | | |
| | | | | " No 1 vert large lb. 0 02 1/2 0 00 | | | |
| | | | | " Draft..... lb. 0 00 0 00 | | | |
| | | | | Poisson ble le Sup. 1/2 brl. 0 00 0 00 | | | |
| | | | | Trenle des lac. 1/2 qt. 0 00 0 00 | | | |
| | | | | Sammon No 1 Labra brl. 12 50 0 00 | | | |
| | | | | Maque-reau No 2 " brl. 0 00 7 50 | | | |
| | | | | Sammon B.C. " brl. 10 50 11 00 | | | |
| | | | | " " 1/2 brl. 6 00 6 00 | | | |
| | | | | Anguille..... lb. 0 06 50 0 00 | | | |
| | | | | Produits de la ferme | | | |
| | | | | Beurre : | | | |
| | | | | Crémeries choix... lb. 0 24 0 24 | | | |
| | | | | Crémeries vieux... lb. 0 00 0 00 | | | |
| | | | | De Forest..... lb. 0 19 0 20 | | | |
| | | | | Cantons de Pest... lb. 0 21 0 25 | | | |
| | | | | Rouicars..... lb. 0 18 0 19 | | | |
| | | | | Foinage : | | | |
| | | | | Meilleur, Ontario, lb. 0 10 50 100% | | | |
| | | | | Meilleur Québec... lb. 0 10 50 100% | | | |
| | | | | Grais-chants, caisses, 0 08 0 00 | | | |
| | | | | " fraix..... 0 11 0 12 | | | |
| | | | | Sucre d'érable..... lb. 0 05 50 0 07 | | | |
| | | | | Sirop..... caisses, 0 55 0 60 | | | |
| | | | | Sirop..... en bis lb. 0 04 0 05 | | | |
| | | | | Miel nouveau rayons, lb. 0 10 50 0 00 | | | |
| | | | | " collé..... 0 06 0 07 | | | |
| | | | | Pommes de terre : | | | |
| | | | | Par lot de char pr sac, 50 00 55 | | | |
| | | | | Par jobs " 60 00 65 | | | |
| | | | | Fèves : | | | |
| | | | | Blanches triées, p. 60 lbs. 1 50 1 75 | | | |
| | | | | Yellow Eye..... 0 00 0 00 | | | |
| | | | | Prov. de Québec..... 1 20 1 40 | | | |
| | | | | Foinages : | | | |
| | | | | Foin présé moy No 1 ton. 10 00 10 25 | | | |
| | | | | " No 2 " 9 00 9 25 | | | |
| | | | | Foin au 100 bottes... 0 00 0 00 | | | |
| | | | | Faille pressée, tonne, 4 50 5 50 | | | |
| | | | | Vins et Liqueurs | | | |
| | | | | Liqueurs Canadiennes | | | |
| | | | | Crème de Menthe gla- | | | |
| | | | | cée verte..... 09 00 10 50 | | | |
| | | | | Curaçao..... 00 00 10 50 | | | |
| | | | | Prunelle..... 00 00 13 00 | | | |
| | | | | Kwanell..... 10 50 12 | | | |
| | | | | Crème Caros Choiva, 00 00 14 25 | | | |
| | | | | Anisette..... 11 00 13 00 | | | |
| | | | | Cherry Brandy..... 00 00 11 25 | | | |
| | | | | Crèmes de Noyau, Moka, | | | |
| | | | | Genievre, etc..... 00 00 10 50 | | | |
| | | | | Absinthe supérieure, 00 00 10 50 | | | |
| | | | | Vermouth..... 6 00 6 25 | | | |
| | | | | Kirsch de commerce, 00 00 09 50 | | | |
| | | | | Kirch fin..... 00 00 10 50 | | | |
| | | | | Sherries : | | | |
| | | | | Divers..... 1 00 6 00 | | | |
| | | | | Madères..... 2 50 5 00 | | | |
| | | | | Pedro Domecq..... 2 00 6 00 | | | |
| | | | | Ports : | | | |
| | | | | Emile Molinière..... 1 30 0 00 | | | |
| | | | | Vin de messe Ormosa, 1 40 1 60 | | | |
| | | | | " Taragona, 1 15 1 20 | | | |
| | | | | Charlots et Sauteries : | | | |
| | | | | Champion's St Julien, 4 00 0 00 | | | |
| | | | | Boudines : | | | |
| | | | | Hennessy..... gl. 0 00 0 00 | | | |
| | | | | " caisses, 12 50 00 00 | | | |
| | | | | " V. O..... 16 25 00 00 | | | |
| | | | | " Gallon..... 6 75 00 00 | | | |

Grains et Graines de Semence

MIL canadien et américain, TREFLE blanc, rouge et albis, PLATRE A terre, LENTILLE, etc., etc, FARINES de toutes sortes.

ALSSI

8000 sacs de SEL de Liverpool attendus vers le milieu de mai prochain; premier arrivage de la saison.

Correspondance sollicitée.

A. Laroche

156-158, rue ST-PAUL, QUEBEC

AUX

ACHETEURS DE FARINES en lots ou chars

Demandez mes nouveaux prix, vous y trouverez votre profit.

D. E. Drolet

50 et 52, rue Dalhousie, QUEBEC

L. MORENCY & Frère

MARCHANDS DE

CHROMES, GRAVURES, Etc., Etc.,

Fabricants de

Moulures, Cadres et Miroirs

113 RUE ST-JOSEPH

TÉLÉPHONE 21

ET

4 RUE ST-JEAN

TELEPHONE 528

Les expéditions totales jusqu'au 16 juin de 1893 et de 1894 donnent les chiffres qui suivent :

| | Retail | Moutons |
|-------------------|--------|---------|
| 1893-16 juin..... | 24,751 | 101 |
| 1894-16 juin..... | 22,542 | 11,138 |

Les achats à Montréal ont été faits durant la semaine, à 4 1/2 et 4 3/4 la lb. Fret de traversée, 40s à 45s, assurance, 3/4 p. c. moulée, \$20 la tonne; foin, \$9 la tonne.

Les steamers suivant partiront durant la semaine du 23 juin 1894 :

| Origin | Destination |
|--------------|-------------|
| Oregon | Liverpool |
| Lake Nepigon | do |
| Baltimore | do |
| Gerona | London |
| Stubbenhuk | do |
| Rosarian | do |
| Amarnythia | Glasgow |
| Pomeranian | do |
| Hamilton | Bristol |
| Warwick | do |

MARCHÉS AU FROMAGE

London, 18—Quarante fabriques ont offert 6,858 meules de fromage. Ventes : 90 meules à 8 1/2c; 100 à 8 3/4c; 926 à 8 7/8c; 1,300 à 8 15-16c; 3,502 à 9c. Marché actif. Tout à l'exception des produits de six fabriques, a été vendu. L'année dernière, à pareille époque, on offrait 5,117 meules de fromage, qui ont remporté 9 à 9 3-16c.

Ogdensburg, 18—Au marché du fromage, 2,542 meules ont été mises en vente. Ventes : 723 meules à 9 1-16c; 1,200 à 9c; 255 à 8 7/8c. L'année dernière, on vendait 2,616 meules à 8 7/8c. à pareille époque.

Canton, 18—Les recettes du fromage ont été de 805 meules à 8 3/4c. 900 tinettes de beurre ont fait 18 1/2c et 400 18 1/2c. La

semaine dernière, à pareille époque, 3,900 meules de fromage faisaient 8 1/2c à 8 1/2c

GRAINS

Le prix du blé n'a pas changé. Les pois et les avoïnes sont toujours en grande demande et s'exportent considérablement.

- Manitoba, No. 1, dur, 75 à 76c.
- Manitoba, No. 2, dur, 72 à 74c.
- Mais, droit payé, 55 à 56c.
- Pois, par 66 lbs. flot, 68 à 70c.
- Avoïne, par 34 lbs. nouvelle, 39 à 41c.
- Seigle, 52 à 53c.
- Orge, 42 à 44c.
- Orge de brasserie, 52 à 54c.

FARINE DE BLÉ

La farine de blé voit toujours d'excellentes affaires. La demande locale des Provinces Maritimes et de Terre-Neuve est bonne. Les minotiers ont augmenté leurs prix. A Chicago, ce produit est très ferme. La demande par le câble est considérable.

- Patente du Manitoba, \$3.50 à \$3.60.
- Farine de cylindre, \$3.00.
- Extra, \$2.75 à \$2.80.
- Supertine, \$2.50 à \$2.65.
- Farine forte à boulanger, du Manitoba, \$3.30 à \$3.50.

FARINE D'AVOÏNE

Cette ligne semble un peu diminuer en fermeté. La demande locale est bonne, mais les exportations voient peu de chose.

- Granulé et roulée, le baril, \$4.25.
- Standard, le baril, \$4.00.
- Pot barley, le baril, \$3.90.
- Pois cassés, le baril, \$3.40.

— LA PRESSE —

JOURNAL QUOTIDIEN

**Le plus populaire de tous les journaux
français de Montréal**

Sa circulation est cinq fois aussi considérable que celle d'aucun autre journal français à Montréal.

C'est le journal français qui a la plus grande circulation, non seulement au Canada, mais dans toute l'Amérique.

Le meilleur intermédiaire de publicité au Canada.

Les Marchands, Négociants, Industriels, Manufacturiers, etc., etc., de Québec, devraient profiter de ce médium pour étendre leurs affaires dans la métropole commerciale et les grands centres du Canada.

Moyenne de la circulation par jour :

34,561

"La Presse"

71 et 71a Rue St-Jacques, MONTREAL.

T. BERTHIAUME, Propriétaire.